LA LIBERTÉ

Volume 82 n° 46 Saint-Boniface, du 17 au 23 février 1995 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + *taxes*

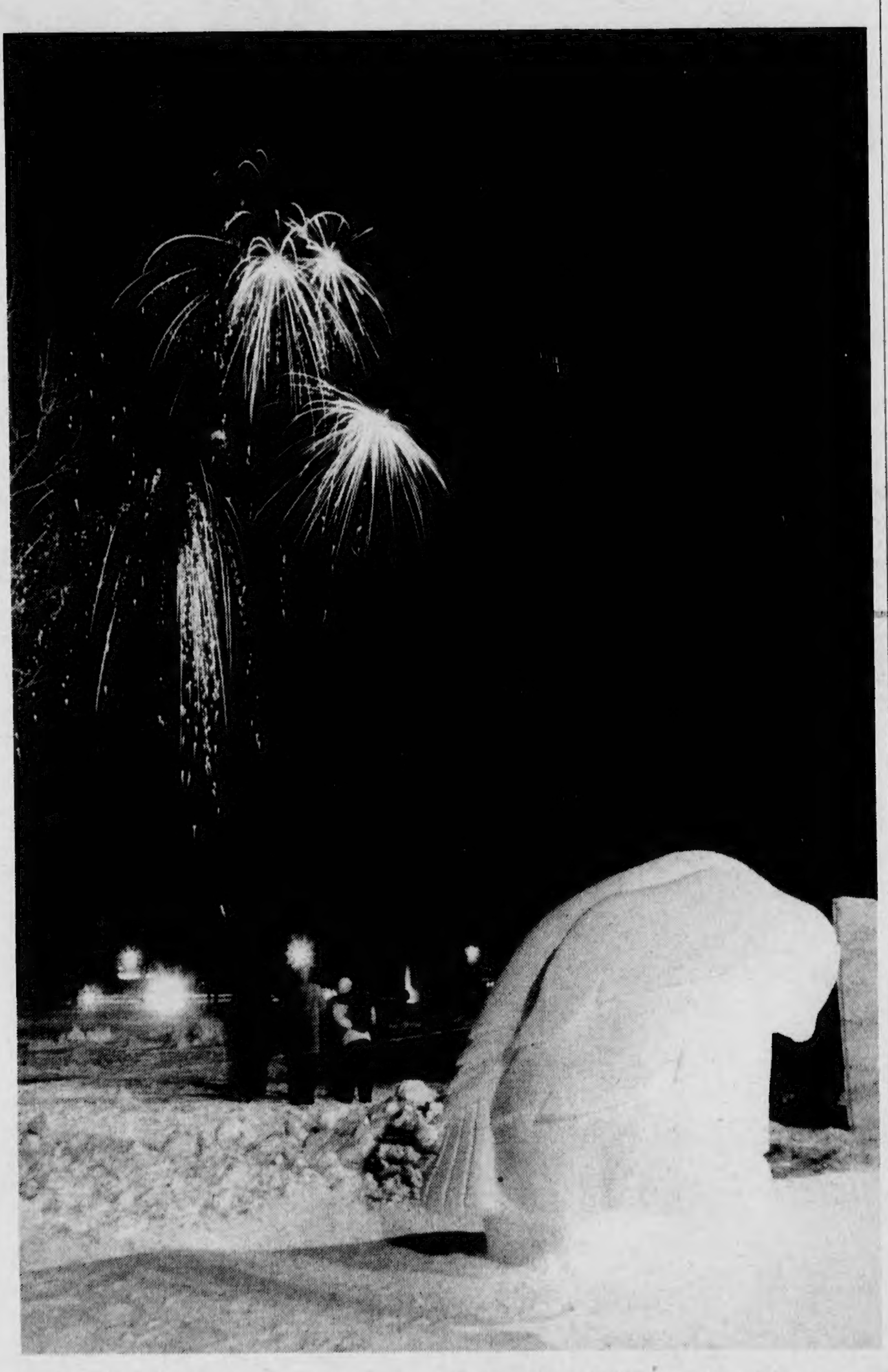
Une coop de coiffeurs

Rhéal Dupuis et deux associés viennent d'ouvrir à Winnipeg un nouveau salon qui se spécialise dans la coiffure moderne, les couleurs et l'accueil. **Page 9.**

Un sur quatre

Une nouvelle étude du Commissariat aux langues officielles a découvert que 24 % des bureaux fédéraux désignés bilingues au Manitoba n'offrent toujours pas de services en français. **Page 2.**

Surboum!



Le Festival du Voyageur, qui se poursuit jusqu'au 19 février, donne l'occasion au photographe Hubert Pantel de croquer des bijoux de photos. Ne manquez pas notre photo-reportage en page 5.



Des vagues de souvenirs

Les anciens du Collège Saint-Joseph d'Otterburne se souviendront sans doute des baignades dans la Rivière-aux-Rats, comme en témoigne cette photo de 1930. Page 19.

Citation de la semaine

«L'objectif, c'est de garder nos aînés dans nos paroisses.»

Jos Muller, des Chevaliers de Colomb des Saints-Martyrs-Canadiens, au sujet de la compétition que se livrent une demi-douzaine de paroisses dans la construction de résidences pour aînés. **Page 3.**

SOMMAIRE

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire
publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Nathalie BLAIS
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

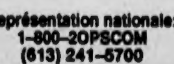
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Journal de l'année 1993-94





Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

Une enquête du Commissariat aux langues dans 70 bureaux fédéraux du Manitoba

L'accueil en personne est bilingue à 43 %

Même si la minorité officielle du Québec (13,3 %) peut obtenir, dans 98, 8 % des cas, des services en anglais dans les bureaux fédéraux désignés la minorité officielle du Nouveau-Brunswick (33,9 %) est servie dans les deux langues dans seulement 84 % des bureaux désignés.

C'est ce qui ressort d'une étude spéciale du Commissariat aux langues officielles, rendue publique le 16 février, et portant sur 1 200 des 4 000 bureaux fédéraux désignés bilingues au Canada.

Au Manitoba, l'étude faite par le personnel du Commissariat, selon les normes de Statistique Canada, a porté sur 70 des 220 bureaux désignés et révèle que les services sont disponibles à la minorité francophone dans 76 % des cas.

«Qu'un quart des bureaux n'offrent pas les services dans les deux langues est tout à fait inacceptable, estime le représentant régional du Commissariat, Gérard Gagnon. On se serait attendu à ce que ce soit à peu près sans reproches. Ça fait deux ans que le Règlement sur les langues officielles a été adopté.»



photo: Jean-Pierre Dubé

Deux ans après l'entrée en vigueur du Règlement sur les langues officielles, Gérard Gagnon croit qu'il est temps de se donner un portrait national de la situation.

Le pourcentage de la disponibilité du service dans la langue officielle minoritaire dans les bureaux désignés

100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0

Sask.
Manitoba
Ontario à l'extérieur de la RCN*
RCN*
Québec à l'extérieur de la RCN*
Nouv.-Bruns.
Nouv.-Écosse

Service obtenu / *Service non obtenu*

* Région de la capitale nationale

Mais ce n'est pas tout. «Les chiffres réflètent la situation la plus favorable, estime Gérard Gagnon, parce qu'on s'est permis d'insister plus que les citoyens ordinaires dans notre enquête. Ça nous donne un sens net du potentiel actuel des services.»

Les bonnes nouvelles pour le Manitoba? 96 % de l'affichage extérieur et des formulaires étaient dans les deux langues, ainsi que 81 % de l'affichage intérieur et 87 % de la documentation. Les éléments physiques sont là, assure Gérard Gagnon.

Les mauvaises nouvelles? L'accueil dans les deux langues se fait seulement dans 57 % des cas au téléphone et 43 % en personne. «C'est trop bas, souligne Gérard Gagnon. Il y a seulement 67 % des employés (contre 80 % des gestionnaires) qui connaissent leurs obligations (en matière de langues officielles). Si les employés ne sont pas sensibilisés, il n'y a pas d'offre de faite.»

La capacité de servir le public dans les deux langues a été jugée satisfaisante dans 71 % des cas. Il y aurait 67 bilingues dans les bureaux désignés au Manitoba, soit 6 % de la fonction publique fédérale.

«On a aussi découvert qu'il y a des bilingues dans des bureaux non désignés, poursuit le représentant. Donc, on pourrait être plus efficace en réaffectant certains employés.»

Le public est-il bien informé? L'évaluation de la publicité faite par les institutions fédérales indique que la communauté n'est renseignée sur l'existence des services que dans 54 % des cas.

Le rapport de 52 pages recommande, entre autres, que le Conseil du Trésor révise systématiquement la liste des points de service bilingues et s'assure que le public soit informé de l'emplacement des bureaux.

Et Gérard Gagnon invite les plaintes. «On encourage la population à nous appeler si l'accueil ne se fait pas dans les deux langues, ou s'il y a de la pression pour passer à l'anglais.»

Jean-Pierre DUBÉ

Francophonie du monde

Bonjour - Good Morning!

Ottawa - La minorité officielle du Québec continue à recevoir les meilleurs services au pays dans les bureaux bilingues désignés par Ottawa, selon une étude réalisée par le Commissariat aux langues officielles. Alors que la moyenne nationale pour les services obtenus dans la langue de la minorité est de 79 % (69 % en Ontario et 84 % au Nouveau-Brunswick), les Anglo-Québécois reçoivent des services dans leur langue dans 98,8 % des cas.

Selon l'étude, qui porte sur un échantillonnage de 1 200 des 4 000 bureaux désignés bilingues au Canada, le service au téléphone est un peu supérieur au service en personne: on a pu parler à une personne dans la langue cible dans 80 % des cas au téléphone par rapport à 77 % des cas en personne.

Bilinguisme et assimilation

Ottawa - Le bilinguisme institutionnel serait un facteur d'assimilation? C'est ce que prétend le président de l'Alliance canadienne des responsables et des enseignants en français langue maternelle, Benoît Cazabon, qui suggère qu'on arrête de blâmer les enseignants pour la piètre qualité du français des élèves francophones.

Il estime que la politique linguistique canadienne a empêché les francophones d'utiliser normalement leur langue et a été incapable de «promouvoir des lieux de vie en français». L'organisme tiendra son 2e congrès annuel du 26 au 29 avril dans l'Est ontarien. (APF)

Formation professionnelle?

Ottawa - Le Comité d'adaptation des ressources humaines de la francophonie canadienne, formé lors du Sommet économique national de 1993, tiendra des audiences publiques dans plusieurs grandes villes canadiennes, dont à Winnipeg, le 18 février (au Westin de 9 h à 16 h), pour consulter les francophones quant à la problématique spéciale de la formation professionnelle en milieu minoritaire.

Créé par la Fédération des communautés francophones et acadienne et le Conseil de la coopération du Canada, le Comité déposera son rapport auprès du ministère du Développement des ressources humaines en juin 1995.

Le prochain Sommet

Ottawa - Le ministre des Affaires étrangères, André Ouellet, a annoncé que le Canada allait allouer quatre millions $ pour l'organisation du 6e Sommet de la Francophonie, qui se tiendra à Cotonou, capitale du Bénin, en novembre 1995. Ce montant s'ajoute à la contribution totale du Canada à la francophonie estimée à 302,6 millions $ en 1993-1994.

Les Chevaliers de Colomb ont de nouveaux projets d'immeubles

La course aux logements!

Les Mexicains ont coutume de dire: «Pauvre Mexique: si loin de Dieu et si près des États-Unis!» On pourrait presque en dire autant de Saint-Boniface.

Avec un taux d'inoccupation de 1,7 % seulement, le quartier francophone est en effet le plus peuplé de toute la ville (la moyenne pour Winnipeg est de 5,6 %). Denis Chénier, directeur du programme de souscription à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, explique:

«Le prix du terrain est très cher à cause de la proximité du centre-ville. Il faut ajouter à ça les taux hypothécaires élevés et le contrôle des loyers. Depuis 1987, les loyers ont peu augmenté à cause de la récession. Sinon, les gens iraient ailleurs. Tout ça n'encourage pas les promoteurs à construire dans le quartier.»

Le problème, c'est que les aînés francophones, eux, sont de plus en plus nombreux à vouloir vivre à Saint-Boniface. Pour répondre à ce besoin, les Chevaliers de Colomb de Saint-Boniface ont bâti récemment 88 appartements qui se sont vendus comme des petits pains (Place Des Meurons).

Le projet a pu voir le jour grâce au programme de «baux viagers» parrainé depuis 1991 par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).



photo: Laurent Gimenez

Denis Chénier, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Les immeubles à baux viagers sont en pleine expansion.

En vertu de ce programme, si une association à but non lucratif parvient à démontrer qu'il y a un manque d'appartements dans sa communauté, la SCHL peut lui prêter jusqu'à 75 000 $ pour le financement initial. De plus, la SCHL offre l'assurance hypothécaire nécessaire à l'obtention des prêts bancaires.

Ce programme s'est révélé un véritable succès. Denis Chénier affirme que 32 projets représentant 2 000 unités ont déjà été approuvés au Canada. Au Manitoba seulement, une demi-douzaine ont été réalisés et une vingtaine sont actuellement à l'étude.

Le «bon coup» des Chevaliers de Saint-Boniface n'a pas tardé à faire des émules parmi leurs confrères. Le 9 février, les Chevaliers de Saint-Vital ont organisé une réunion publique à propos de la deuxième phase d'un complexe d'appartements situé au coin du chemin Sainte-Anne et du boulevard Mgr Grandin.

De leur côté, les Chevaliers de la paroisse Saints-Martyrs-Canadiens ont lancé leur propre projet de 30 à 50 appartements sur la Beaverhill, dans le quartier Southdale. Enfin, les Chevaliers du Précieux-Sang songeraient eux aussi à bâtir un immeuble sur la rue Goulet.

Sans aller jusqu'à parler d'une «guerre de paroisses», on ne peut nier l'existence d'une certaine compétition entre tous ces groupes. «On a l'intention de faire un gros «push» publicitaire dans les mois qui viennent, explique Jos Muller, vice-président des Chevaliers Saints-Martyrs. L'objectif, c'est de garder nos aînés dans nos paroisses.»

La plupart des aînés franco-manitobains seront sans doute satisfaits par tous ces projets. À condition, bien sûr, qu'ils disposent de l'argent nécessaire pour faire l'acquisition d'un appartement sous forme de bail à vie (1).

«Le coût est un handicap, reconnaît Alma Désaultels, présidente de la Fédération des aînés franco-manitobains. Ce n'est pas tout le monde qui a 10, 15 ou 20 000 $ à mettre dans un appartement. Par exemple, je suis certaine que ma mère, qui habite à Île-des-Chênes, ne pourrait pas se le permettre.»

De fait, malgré la construction de la Place Des Meurons à Saint-Boniface, la liste d'attente de l'Accueil colombien comporte encore environ 250 noms (2). «Ça augmente toujours», confirme Léona Gaudry, secrétaire de cet immeuble à loyers modérés construit avec l'aide des pouvoirs publics en 1984.

Malheureusement pour les plus démunis, les projets immobiliers à caractère social sont désormais choses du passé. «Ça a été annulé il y a deux ans, précise Denis Chénier. Maintenant, il n'y a plus aucun programme d'assistance dans ce domaine. Le gouvernement estime que cette responsabilité revient à la société.»

Laurent GIMENEZ

(1) Les futurs locataires doivent payer comptant environ 30 % de la valeur de leur appartement.

(2) 350 l'année dernière.

«Place Goulet» en mai 1996?

La Ville de Winnipeg a approuvé, le 13 février, la modification au zonage proposée par Omer et Jean-Louis Lamoureux (LTD Realty) à l'angle sud-ouest des rues Goulet et Traverse. Ainsi, le premier grand obstacle à la construction d'une résidence pour personnes de 55 ans et plus est éliminé.

«L'adresse sera 222, rue Goulet, indique Jean-Louis Lamoureux. L'édifice de sept étages aura 56 appartements, tous de deux chambres à coucher, et mesurant en moyenne de 900 à 1 000 pi². Le projet s'appellera probablement Place Goulet et fonctionnera avec des baux viagers, comme Place Des Meurons.

Les Lamoureux ont l'intention de commencer la promotion du projet dès le début mars. «On va monter un signe sur le terrain dès la semaine prochaine. Il faudra démolir trois maisons, mais c'est seulement dans quatre ou cinq mois qu'on va faire quoi que ce soit sur le terrain.»

Après avoir réussi les tests routiniers pour le sol et l'environnement, LTD Realty devra garantir le financement. Le problème du drainage, seule préoccupation des résidents du coin, sera résolu avant le début des travaux. La construction devrait durer 11 mois, ce qui permet d'imaginer une ouverture officielle en mai 1996.

K.B.

ÉDITORIAL

Deux pois, deux carottes

Le processus en cours au Québec pour déterminer l'avenir de cette communauté nationale rappelle étrangement celui que les Franco-Manitobains ont suivi au cours des dernières étapes du long combat vers la gestion scolaire. Cela devrait-il nous étonner?

On n'a jamais parlé de souveraineté au Manitoba, mais la gestion scolaire n'est-elle pas une forme d'autonomie à la hauteur de nos rêves collectifs? Et qui a été aussi dure à arracher à la majorité anglophone que l'indépendance pourrait l'être au Québec.

Les Franco-Manitobains ont eu leur révolution tranquille (l'essor culturel des années 60 et 70, le mouvement des parents des 70 et 80), leurs revers (la crise de 1983), leurs négociations interminables en vue de s'approprier de nouveaux pouvoirs (depuis 1982), et de nombreuses commissions sillonnant la province et accumulant des rapports pleins de revendications.

Au Québec, on a déposé un projet de loi (comme notre n° 34 en 1993), on tient des commissions régionales (comme les consultations de la Fédération des comités de parents), on tiendra une campagne référendaire (les travaux du Comité Monnin) et on votera (nos formulaires d'intention d'adhérer de l'automne 1993).

Une fois le vote terminé, Québec (comme les Franco-Manitobains) devra se plier à la procédure de séparation établie par Ottawa (Manitoba) grâce à un amendement de la Constitution (une loi provinciale). On ne pourra pas à une date donnée s'emparer de force des institutions fédérales (les écoles et bureaux divisionnaires) sans risquer une certaine violence (comme certains ont quelques fois été tentés de le faire au Manitoba).

On prévoit établir ensuite un mécanisme de négociation pour le partage des ressources humaines et matérielles (de janvier à juin 1994 pour la Division scolaire franco-manitobaine), pour le transfert de la dette (les surplus accumulés qui n'ont pas été partagés), pour régler les questions de citoyenneté (les ayants droit) et la continuité du droit (la passation des pouvoirs le 1er juillet 1994)!

Les emmerdements vont continuer après le vote: les provinces cédantes (les divisions scolaires cédantes) feront tout pour compliquer les choses et dans certains cas refuseront de partager (par exemple, des autobus); les négociations avec les fonctionnaires vont concerner des gros syndicats dans neuf provinces (les enseignants ont des conventions collectives dans neuf divisions) et vont durer éternellement.

Une partie du peuple québécois sent une énorme pression pour en finir avec l'État fédéral avant que la langue et la culture ne s'effritent davantage (l'assimilation) et avant que les provinces canadiennes ne soient récupérées par les USA (la refonte des frontières divisionnaires).

N'est-ce pas que les parallèles sont étonnants?

Pourquoi, alors, les Franco-Manitobains (et les autres hQ) sont-ils en général ouvertement hostiles à la poussée nationaliste au Québec? Pourquoi se planter les talons dans la boue (comme l'ont fait quelques divisions scolaires cédantes) en prétextant que le départ du Québec entraînerait trop de problèmes et annoncerait notre mort prochaine?

Pouvons-nous prétendre, comme certains dans la Montagne et la Rouge l'ont fait, que le statu quo reste la formule idéale? On a pourtant demandé plusieurs fois durant les dernières années: pourquoi tenter de protéger un petit empire quand le prix à payer est la disparition de la carte?

L'attitude des Franco-Manitobains face au Québec invite la même question. Quel empire tentons-nous de protéger? Et pourquoi? Où est la carotte?

À titre d'indice, on pourra peut-être songer à l'attitude des souverainistes du Québec face aux minorités anglophones, allophones et autochtones... Et à l'attitude de la DSFM face aux minorités non catholiques et celles de souche non manitobaine.

Jean-Pierre DUBÉ



LETTRES

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité du l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

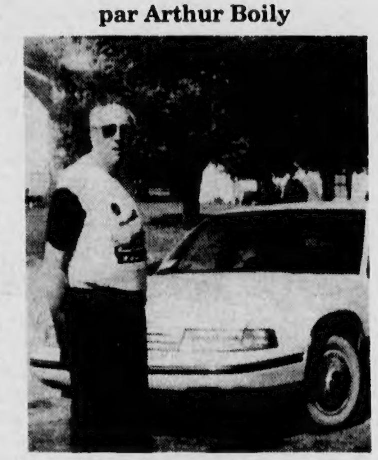
Tribune libre...

Une société de pitonneux

par Arthur Boily

Au risque d'endormir les plus fidèles lecteur(trice)s de notre seul hebdomadaire français, j'ai une autre chanson de 1926 qui refait surface. Pour être précis, il s'agit du 14 juillet 1926,, alors que mon frère épousait une fille, car à cette époque, il n'existait aucune autre option, comme disons «shacké». Comme la noce se déroulait chez nous, (ajoutons à cela que la danse était faute abominable), un ami de la famille s'est avancé pour chanter, de sa plus belle voix des dimanches, la chanson qui suit:

Tout doucement, maladroit et timide
Monsieur bébé tente ses premiers pas
En souriant de sa lèvre candide
À sa nounou qui lui tend ses deux bras!
Puis il s'endort, joyeux, l'âme ravie,
Sur les genoux de sa bonne maman
Et c'est ainsi qu'on entre dans la vie



Tout doucement, tout doucement.

Tout doucement, l'enfant part pour l'école
En répétant gravement sa leçon.
Mais, un matin, du nid l'oiseau s'envole,
On a seize ans... on est un grand garçon!
Puis, un beau jour, on fait un rêve tendre,
L'esprit s'émeut pour un minois charmant.
Sans y penser, le coeur se laisse prendre
Tout doucement, tout doucement.

Tout doucement, on fonde une famille
Et de l'amour, c'est la bonne chanson
Un gros garçon, une petite fille
Vont tour à tour égayer la maison,
À vos côtés des cris joyeux résonnent,
On est heureux, on s'aime tendrement,
On ne voit pas que les cheveux grisonnent
Tout doucement, tout doucement.

Tout doucement passe joie ou misère,
Le front se ride et les cheveux sont blancs!
Un gai bambin, qui vous nomme grand-père
Saute en riant sur vos genoux tremblants.
On aime encore et déjà le soir tombe,
Le dos se voûte, on marche en trébuchant,
Et c'est ainsi qu'on marche vers la tombe
Tout doucement, tout doucement.

À présent, c'est tout différent, il faut que ça aille vite, toujours plus vite. Quand j'étais jeune, on nous disait que vite et bien n'allaient pas de pair. Auraient-ils trouvé la solution aujourd'hui?

Ça devient difficile pour des gens mûrs qui sont partis des boeufs et des chevaux, en passant par les Ford Model-T, jusqu'au 747 qui peut transporter à son bord toute la population d'un village, disons comme La Broquerie (521), et jusqu'en Europe sans s'essouffler. Sans parler du Concorde (réservé aux riches) qui se déplace à une vitesse pratiquement deux fois plus vite que le son.

Que dire des ordinateurs, de même que des télécopieurs (fax)? Moi qui ai commencé mon cours sur une ardoise, avec des crayons d'argile qui coûtaient bien une cent chaque!

À vrai dire, on est devenu une société de pitonneux. J'ouvre mon garage à l'aide d'un piton. Ma Lumina en est garnie, la télé, de même que le magnétoscope, le micro-ondes, tous à pitons. Ma moitié fait la lessive, lave, rince, sèche à grands coups de pitons. Adieu la cuve, la planche à laver.

Il y a des pitons si puissants qu'ils peuvent gonfler le prix d'une commodité indispensable du jour au lendemain, dépendant entièrement de quel côté de la couchette ces géants de l'industrie se sont levés.

Une lampe près de mon lit: pas même besoin de toucher le piton! Juste lui pointer le doigt et elle s'éteint, et s'allume et s'éteint encore. Ma grande inquiétude est qu'un jour pas si éloigné, notre société deviendra programmée de sorte que ces maîtres de l'«All Mighty Dollar» auront juste à pointer le doigt.

Je ne m'inquiète pas outre mesure car il se fait très tard, sur ma route accidentée, cousue d'objections, qui me conduit immanquablement à ce dernier couplet, oui tout doucement, tout doucement.

Hé Ho!

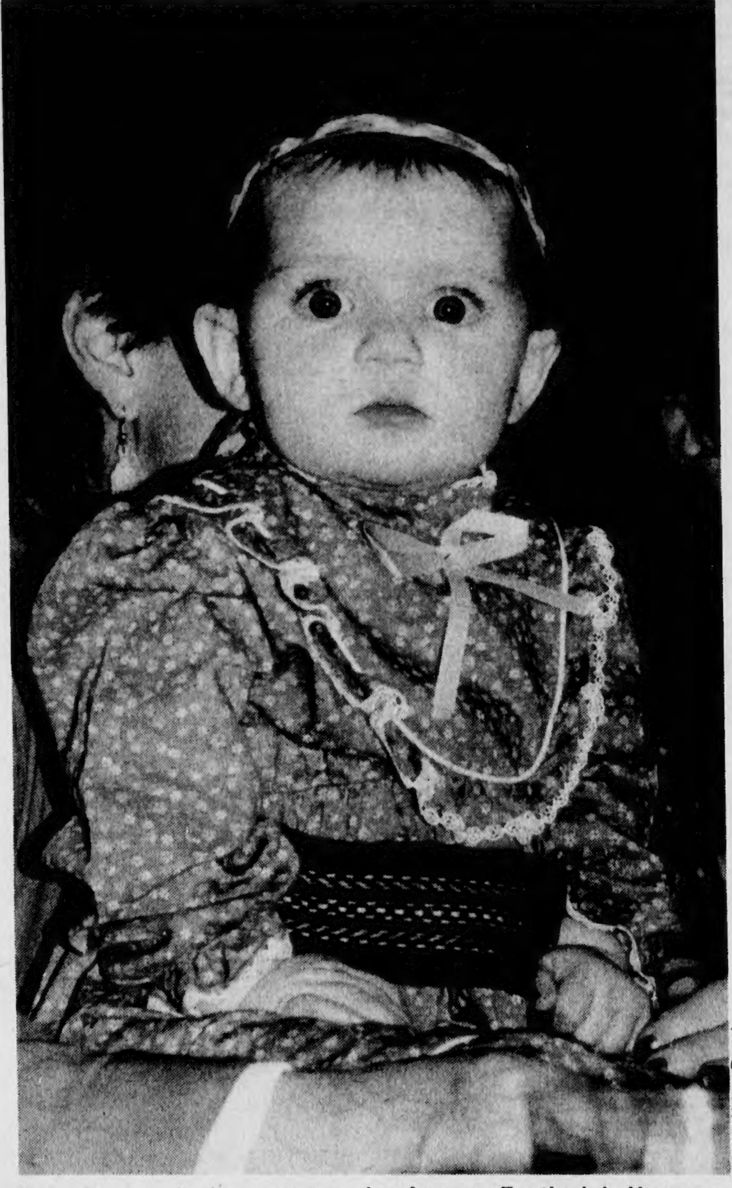


photo: Hubert Pantel

Il y a des spectacles pour tous les âges au Festival du Voyageur, qui se poursuit jusqu'au 19 février. À venir pour les petits: le Rendez-Vous des jeunes voyageurs avec Jacques Chénier et Kanicosa en avant-midi le 18 février.



photo: Hubert Pantel

Danse, danse!

Le Déjeuner aux crêpes est terminé à la salle Jean-Paul-Aubry mais il y a encore plein de bouffe traditionnelle aux différents relais et au parc du Voyageur. Ne manquez pas la Cabane à sucre!



photo: Karine Beaudette

La France au Festival!

Le Collège Silver Heights de Winnipeg accueille 23 jeunes de 17 ans du lycée Jean Mermoz de Saint-Louis en Alsace (France) jusqu'au 19 février. En mars, ce sera au tour d'une délégation manitobaine de Silver Heights de visiter l'Alsace.

Les étudiants français ont vu, entre autres, le Palais législatif, la Fourche, un pow-wow traditionnel et évidemment le Festival du Voyageur - «génial!» Ils ont aussi pu voir des choses plus quotidiennes comme des matchs de hockey et un centre commercial.

«C'est immense, Polo Park», signale Anouck. Elle remarque aussi que les Canadiens mangent tout le temps, «chaque deux heures, on dirait! Et souvent des "slurpees" et des hamburgers!»

Sa collègue de classe, Cécile, admet qu'elle aimerait rester plus longtemps parce que «le système scolaire est très "cool".» «Ici, à l'école, ils n'ont rien à faire; c'est les vacances!, ajoute Anouck. Il n'y a pas beaucoup de cours. Les professeurs sont sympas; c'est comme une grande famille.»

Laetitia, comme ses copines, dit qu'elle aimerait revenir voyager au Canada «mais en été! C'est très ouvert; il y a beaucoup d'espace.» Même les rues sont différentes: «Elles sont larges et toutes parallèles, remarque Audrey. On ne sait pas se repérer dans la ville; c'est tout pareil!»

K.B.

Les négociations en vue d'une entente unique n'ont toujours pas commencé

DSFM: une convention collective pour 30 employés

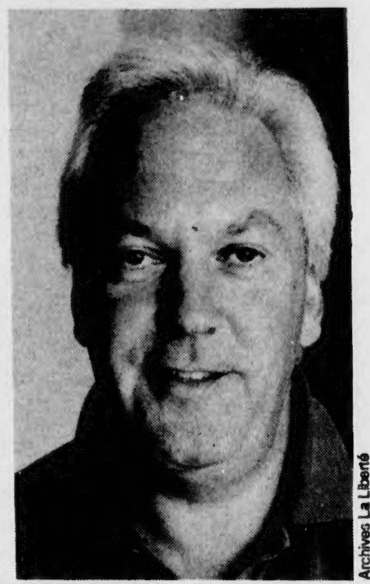
Faute d'avoir obtenu le financement nécessaire, la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) doit fonctionner avec une vingtaine de conventions collectives différentes. Conséquence: les quelque 600 employés, dont 360 enseignants, ne sont pas tous payés et protégés de la même façon.

Lors de la création de la DSFM en septembre dernier, il a été convenu que les employés conserveraient les avantages de leur convention collective d'origine en attendant la mise en place d'une convention collective propre à la DSFM.

Mais après l'annonce du budget par le ministre de l'Éducation en novembre, les responsables de la DSFM ont jugé qu'ils n'avaient pas les moyens de créer une convention collective unique dès cette année.

Le processus, en effet, aurait forcément impliqué des augmentations de salaires. Or, le ministre de l'Éducation a demandé lui-même à la DSFM de réduire de 300 000 $ ses projections salariales pour l'année 1994-95.

Paul La Rivière, président de l'Association des éducatrices et éducateurs franco-manitobains (AEFM), juge pourtant que les réajustements sont urgents. «Il est clair qu'il y a des inégalités importantes. En règle générale, les enseignants qui viennent de divisions scolaires urbaines ont des salaires plus élevés et plus d'avantages sociaux que les autres.»


Archives La Liberté

Paul La Rivière: un an ou deux.

Paul La Rivière ne s'attend pas à ce que la future convention collective de la DSFM soit simplement une reprise de la meilleure convention existante. Mais il n'a pas non plus l'intention de se contenter d'une moyenne des salaires. Une chose est sûre: ça prendra du temps. «Un an, et plus probablement deux», pronostique-t-il.

En attendant, Paul La Rivière espère qu'il sera possible de conclure avant le mois de juin des pré-ententes, notamment en matière d'ancienneté. «On a besoin de fixer les règles en cas de mises à pied ou de mutations», précise-t-il.

De son côté, le directeur général de la DSFM, Raymond Bisson, révèle qu'aucune négociation n'a encore eu lieu avec les représentants des employés (à l'heure où cet article a été écrit, l'AEFM n'avait pas encore reçu son certificat d'agent négociateur).

Pour lui, la multiplicité des conventions collectives pose avant tout des problèmes administratifs. «À chaque fois qu'on a une demande spéciale, il faut se référer à l'entente collective du demandeur.» Par ailleurs, toutes les écoles n'ont pas forcément les mêmes dates de congé, ce qui peut poser des problèmes de transport.

Quant au contenu de la future convention collective, Raymond Bisson estime qu'il dépendra beaucoup des moyens dont disposera la DSFM, et notamment de ce qui proviendra des divisions scolaires cédantes.

De ce point de vue, le récent déplafonnement des hausses de taxes scolaires est un avantage, car la DSFM tire une part de ses revenus des taxes prélevées par les autres divisions scolaires.

Laurent GIMENEZ

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Un vin-fromage artistique

Le Comité culturel de Lourdes organise un vin-fromage avec une exposition d'art le vendredi 10 mars à la salle du Centenaire de Notre-Dame-de-Lourdes à l'occasion du 125e anniversaire de la Province du Manitoba.

L'exposition d'art met en vedette des artistes de la région: Hubert Théroux, Henri Pittet, Patti Hacault, Evelyn Mauws, Ione Thorkalsen, Steve Jackson, Ken Chambers, Linda Radvan, Bonnie McQueen et Georgette Durand. Puis la soirée se poursuivra en musique avec l'harmoniciste Gérald Laroche, également raconteur, chanteur et artiste.

Les billets (10 $) sont en vente au Foidart Mini-Stop à Notre-Dame-de-Lourdes, entre autres. Renseignements: 248-2494.

T'es en parenté avec qui, toi?



Bonjour! Je m'appelle Miguel Louis Robert Marchildon.

Je suis né le 4 février 1993 et je célèbre mon deuxième anniversaire de naissance cette année.

J'habite à Saint-Pierre-Jolys avec mes parents Michelle Robert et Gilles Marchildon.

Je suis le premier petit-enfant des deux côtés de la famille.

Mes grands-parents sont Lucille (Bourrier) et Denis Robert de Lorette; et Jeannette (Halpin) et Luc Marchildon de Saint-Boniface. (Ils sont tous très fiers de mes habiletés de charpentier!)

Mes arrière-grands-parents sont Irma et Joseph Robert de Lorette; Mireille Bourrier de Saint-Boniface; et j'ai eu l'honneur de connaître Anne-Marie Halpin de Saint-Boniface (maintenant décédée).

Une étude de la FPCP sera présentée le 18 mars

La prématernelle dans l'école?

La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) a mis sur pied un comité pour étudier la place que pourrait occuper la prématernelle dans le système scolaire. Un document de discussion sera présenté en atelier lors de la réunion annuelle le 18 mars. (1)

Des frustrations quant à l'exclusion de la prématernelle du système scolaire ont été enregistrées par la FPCP lors de sa consultation sur la gestion scolaire en 1993. «Les gens veulent l'intégration du préscolaire, explique la coordonnatrice Janine Bertrand, mais pas tout le monde comprend la chose de la même manière.»

La prématernelle regroupe généralement les enfants de trois et quatre ans deux ou trois demi-journées par semaine sous la direction de professionnels.

Le comité (2) a rencontré les représentants des prématernelles le 8 février et est arrivé à des conclusions précises. «On veut maintenir la gestion par les parents qui ont des enfants dans la prématernelle, souligne Janine Bertrand, mais on aimerait une entente avec la division scolaire pour des locaux (gratuits) et l'accès aux services de l'école (comme la bibliothèque).»

Le réseau de la FPCP comprend une prématernelle pour presque chacune des écoles franco-manitobaines, à l'exception de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Georges et Saint-Laurent, où le programme est en gestation.

«Il y a des éléments du système que les parents aiment beaucoup, poursuit la coordonnatrice, et qui assurent une certaine qualité: les normes se rapportant à la formation, le ratio animateur(trice)\enfant, l'espace, la sécurité. La réglementation au niveau préscolaire est beaucoup plus exigeante que celle de l'école.

«En même temps, les comités aimeraient que la prématernelle soit davantage reconnue pour le rôle important qu'elle joue dans la communauté: la préparation à l'école, le recrutement et la francisation, qui se fait par de plus en plus de prématernelles.»

On sait que la Division scolaire de Winnipeg inclut la prématernelle dans sa programmation, en vertu d'une exemption à la Loi sur les garderies. «Mais comme la Division ne reçoit pas de fonds pour ça, il commence à y avoir de la contestation de la part des contribuables.»

J.-P. D.

(1) L'Assemblée annuelle de la FPCP aura lieu le 18 mars à l'école Lagimodière (Lorette).

(2) Le comité est composé de: Bernard Lesage, Michèle Lécuyer, Monique de Moissac, Elaine Arsenault-Schultz, Jacqueline Saurette, Louise Laflèche et Janine Bertrand.

Ouverture officielle prévue pour septembre 1996

Un Centre étudiant au CUSB

Imaginez ceci: un Centre étudiant, tout de vitre et de lumière, où on pourra s'asseoir en sirotant un café, en discutant avec ses collègues de classe et en écoutant de la musique avant de se diriger en classe.

Il y a quatre ans, ce Centre étudiant n'était qu'un grand rêve pour le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB). Mais bientôt, il s'agira d'une réalité. Si tout va bien, la construction du projet de 12 000 pi2 serait complétée d'ici l'automne 1996 à l'emplacement actuel de la cour intérieure.

Le Centre étudiant veut rejoindre quatre objectifs:

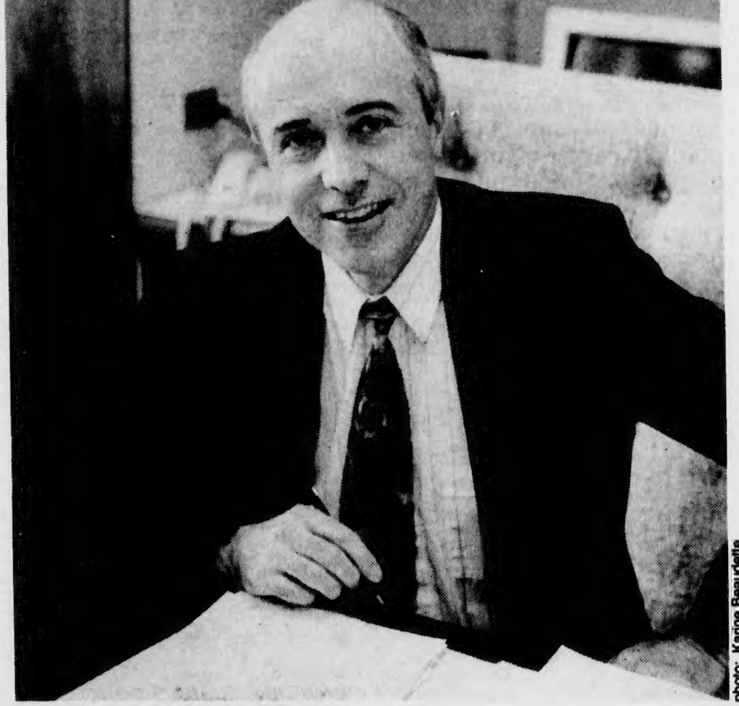
• créer un centre de vie étudiante qui servira de point de rassemblement pour les étudiant(e)s et pour tout le personnel du CUSB;

• augmenter les espaces de bibliothèque et de cinémathèque de la Direction des ressources éducatives (DREF) et relocaliser ses services de façon plus efficace;

• augmenter et améliorer les espaces destinés à l'enseignement avec une salle polyvalente (cours, rencontres sociales, spectacles, etc.) et un studio pour l'enseignement à distance (au sous-sol);

• améliorer l'efficacité des espaces réservés à la population étudiante (journal, radio, Association des étudiant(e)s, etc.) et regrouper tous les services de soutien à la vie étudiante (Service culturel, Service de pastorale, etc.);

«Je considère que c'est une priorité institutionnelle, signale le recteur Paul Ruest, également président du Comité de construction (1). Le Centre étudiant deviendrait le point de rencontre au CUSB. On n'en a pas en ce moment. Je suis convaincu que la vie étudiante, c'est plus que suivre un cours et retourner chez soi.»


photo: Karine Beaudette

Le recteur du CUSB, Paul Ruest.

Les croquis sont déjà faits, conçus par l'architecte Étienne Gaboury. «On veut percer des trous pour ajouter des fenêtres et créer des beaux espaces», explique Paul Ruest, visiblement enthousiaste.

La structure de ltrois étages aurait un dome en vitre comme toit pour laisser entrer de la lumière naturelle. En plus du sous-sol, il y aurait un 1er étage complet, avec des tables et une scène, et un 2e étage partiel (une grande galerie faisant le tour du Centre étudiant).

Le projet d'envergure (coût estimé à 2,4 millions $) verra le jour si le CUSB réussi à obtenir le financement. «Il y a un intérêt manifeste des deux gouvernements. Le fédéral verserait 1 200 000 $ et la Province, 900 000 $. Le CUSB (les étudiants et l'institution) comblerait la différence en contribuant 300 000 $.»

Paul Ruest est optimiste. «On espère obtenir les approbations des gouvernements ce printemps. On développerait les plans à l'été et la construction commencerait en septembre 1995. On fermerait le toit avant l'hiver pour travailler à l'intérieur et on ferait l'ouverture officielle en septembre 1996!»

Karine BEAUDETTE

(1) Le Comité de construction rassemble des personnes qui seront «directement touchés» par le projet. En sont membres, en plus du recteur Paul Ruest, Marcel Boulet, David Dandeneau, Réal Déquier, Roger Dupasquier, Étienne Gaboury, Doris Lemoine et Roland Saurette.

Un moyen facile d'ajouter des fonds d'investissement à votre portefeuille REER

Publi-reportage

Les fonds d'investissement peuvent améliorer considérablement le potentiel de croissance à long terme de votre régime d'épargne-retraite (REER), affirme Marc Simard. Un des meilleurs moyens pour y parvenir est de placer une somme fixe à intervalles réguliers : tous les mois, tous les trois mois ou tous les six mois.

Cette technique est simple et peut être très utile pour la constitution d'un REER. Voici pourquoi.

Tout d'abord, un investissement régulier, ne serait-ce que d'une petite somme, vous donnera la discipline nécessaire à la constitution d'un REER avec les années et vous aidera à vous rapprocher de vos objectifs de retraite.

Deuxièmement, lorsque vous placez votre cotisation dans un fonds d'investissement, vous profitez des avantages inhérents à la technique de l'étalement des coûts, qui peut réduire le coût moyen de vos placements sur plusieurs années.

Explication de la technique d'étalement des coûts

Marc Simard explique. En plaçant la même somme chaque mois, vous achetez un plus grand nombre de parts quand le marché baisse et moins de parts quand il monte. Ceci réduit le coût moyen de toutes les parts de fonds que vous achetez et renforce le potentiel de croissance à long terme de votre portefeuille. Prenons un exemple :

✓ Jean place 1 200 $ dans un fonds d'investissement lorsque le prix des parts est à 10 $. Il obtient donc 120 parts.

✓ Par contre, Catherine place 100 $ par mois dans le même fonds pendant 12 mois. Elle a donc, elle aussi, placé 1 200 $.

✓ Supposons que la valeur des parts du fonds fluctue au cours de l'année : elle est de 5 $ pendant quatre mois, de 10 $ pendant quatre autres mois et de 15 $ pendant les quatre derniers mois.

✓ À la fin de l'année, les deux ont placé la même somme, mais Catherine possède maintenant 147 parts tandis que Jean n'en a que 120.

✓ Si la valeur de la part à la fin de l'année est de 10 $, le REER de Catherine vaut 1 466 $ tandis que celui de Jean ne vaut que 1 200 $.

Autres raisons d'investir régulièrement

Il y a d'autres avantages à investir régulièrement dans votre REER plutôt que d'attendre la date limite chaque année. Entre autres :

✓ En investissant régulièrement dans votre REER, la dépense vous semblera moins lourde et vous ne risquez pas de vous servir de cet argent pour d'autre chose.

✓ Des placements réguliers tout au long de l'année peuvent rapporter plus qu'un seul versement juste avant la date limite pour les REER, parce qu'ils auront plus longtemps pour fructifier en franchise d'impôts.

✓ Même si l'étalement des coûts ne garantit pas de meilleurs rendements, il peut améliorer votre performance d'ensemble à long terme.

✓ Certains fonds d'investissement acceptent des versements mensuels minimum de 25 $.

Pour des conseils financiers plus détaillés, vous pouvez appeler Marc Simard au 988-6590.

*Les fonds RoyFund sont distribués par la société Fonds d'investissement Royal Inc., affiliée à la **Banque Royale** du Canada. Le prospectus simplifié offre des renseignements importants sur ces fonds. Il est disponible dans toutes les succursales de la **Banque Royale** et doit être lu attentivement avant d'investir. La valeur des parts et le rendement des placements sont appelés à fluctuer.*



MARC SIMARD
agent, services bancaires
10-107, chemin Vermillion
(Southdale) Tél.: 988-6590

Encouragez nos annonceurs!

Les premiers finissants du programme Aide en soins de santé

«Il y a un grand besoin pour des bilingues»

Les dix premiers finissants du programme Aide en soins de santé ont reçu leurs certificats le 27 janvier dernier au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), et déjà huit d'entre eux ont trouvé un emploi!

«Il y a un grand besoin pour des aides en soins de santé bilingues, en ville et en régions rurales, remarque Rachel Dacquay, coordonnatrice du programme. Il y a beaucoup de travail, mais de plus en plus d'institutions demandent le certificat.»

L'École technique et professionnelle (ÉTP) du CUSB a offert le programme pour la première fois du 7 novembre 1994 à la fin janvier 1995. On peut le faire à temps plein ou à temps partiel.

«Si l'ETP peut recevoir les fonds, on pourra offrir le programme de façon régulière. Le Collège a acheté les droits d'auteur et a fait traduire le programme du Red River Community College. C'est un programme reconnu, avec les mêmes standards qu'à Red River.»

Le cours comprend une partie théorique de 120 à 150 heures sur la communication, la mort, la nutrition, le processus normal du vieillissement, les maladies communes chez les personnes plus âgées, etc.

Les étudiants voient aussi des aspects très techniques: comment soulever quelqu'un, comment habiller, comment donner un bain, etc. La théorie, enseignée par l'infirmière Pierrette Lavoie-Bordeaux, est suivie d'un stage pratique de 120 heures.

«Ceux qui le voulaient pouvaient faire 45 heures supplémentaires pour avoir leur certificat d'Aide en soins à domicile, signale Rachel Dacquay. Il faut alors modifier ce qu'on a appris pour l'adapter à une maison ou une résidence.» Sept des dix étudiants ont choisi de faire ce programme.

«Cette fois-ci, le programme était subventionné par le ministère des Ressources humaines (Centre d'emploi de Saint-Boniface). La plupart des étudiants étaient des prestataires de l'assurance-chômage.»

Actuellement, dix autres étudiants suivent le programme Aide en soins de santé à temps partiel.

Karine BEAUDETTE

Ici et ailleurs

Le chômage baisse

Winnipeg - Le taux de sans emploi au Manitoba a baissé de 3,1 % depuis janvier 1994, selon Statistique Canada, et s'est fixé à 7,7 % au début de 1995, soit 2 % de moins que la moyenne nationale. Au cours des 12 derniers mois, le nombre d'emplois dans le secteur manufacturier a bondi de 20,8 %, deux fois plus que la moyenne nationale.

L'aide au Rwanda

Ottawa - Le Canada a annoncé une allocation d'un total de 8,5 millions $ pour aider à la reconstruction du Rwanda et pour continuer son appui au rapatriement des réfugiés rwandais et aux personnes déplacées à l'intérieur du pays. 2,5 millions $ serviront aux activités de la Croix-Rouge.

72 cents pour la femme

Ottawa - Les femmes travaillant à temps plein en 1993 gagnaient, en moyenne, 72 cents pour chaque dollar gagné par les hommes. Selon Statistique Canada, l'écart se fait surtout sentir chez les hommes et les femmes mariées, mais la différence était presque nulle chez les célibataires. Chez les jeunes de 15 à 24 ans, la femme gagne 91 cents pour chaque dollar gagné par l'homme. (APF)

La faute aux provinces

Ottawa - On pourrait résumer en une seule phrase la nouvelle approche du gouvernement libéral en matière de financement des études postsecondaires: c'est la faute aux provinces. Depuis des années, Ottawa finance une partie des coûts en fermant les yeux sur l'utilisation des fonds, qui peuvent très bien financer des routes et non des livres. Ce qui n'empêchera pas le fédéral de réduire graduellement son soutien à l'éducation, craignent les universités. (APF)

Hausse de mises en chantier

Winnipeg - La hausse de la construction d'appartements a légèrement stimulé les mises en chantier au Manitoba en janvier, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Dans les régions urbaines, le total des mises en chantier a progressé légèrement pour passer de 58 logements en janvier 1994 à 60 le mois dernier.



ÉCONOMIE

Vaulthair: le nouveau salon de coiffure à Winnipeg

Une coopérative de coiffeurs

On se sent pomponné tout de suite en entrant au salon de coiffure Vaulthair. Quelqu'un vous accueille chaleureusement, prend votre manteau, vous offre un café. Malgré sa grandeur, l'endroit dégage une certaine chaleur et vous encourage à relaxer.

C'est exactement l'effet que voulaient les propriétaires du tout nouveau salon (ouvert le 17 janvier 1995), probablement un des plus chics en ville.

«Quand on est arrivé, ça avait l'air d'une grande allée de bowling, lance Rhéal Dupuis, un des trois propriétaires à parts égales. Il y avait beaucoup de travail à faire, mais il y avait aussi beaucoup de potentiel.»

Le décor est inspiré de l'époque de la Renaissance. Les murs ont été peinturés de telle façon qu'on dirait du marbre. Les planchers d'érable et le plafond en tuiles de métal font un contraste intéressant avec les murs angulaires en zig zag qui séparent les aires de travail de chaque coiffeur.

Les étagères, fabriquées en pierres de Tyndall (Manitoba), reposent sur des supports en fer forgé. De grands miroirs aux cadres élaborés pendent au mur. Des chandeliers d'époque (anciennement de Grande-Bretagne) ajoutent de l'authenticité.

Au fond du salon, il y a une ancienne voûte. Le mur du côté a été ouvert mais la porte y est toujours. Il reste à y poser un plancher en pavés ronds, ainsi que quelques autres détails de décor dans le salon.


photo: Jean-Pierre Dubé

Rhéal Dupuis s'est fait contremaître pendant quelques semaines, le temps de terminer les rénovations de son nouveau salon, Vaulthair.

«Nous avons fait les décors ensemble. Une bonne amie, Heather Sarna, qui est architecte, a fait des plans avec l'aide artistique d'Antonio Rocha, mon associé. Tout le monde a mis la main à la pâte pour le travail. Par exemple, le plafond est gris foncé avec des détails en or. On a fait ça au petit pinceau.»

Rhéal Dupuis, qui a supervisé les travaux, et ses deux associés Antonio Rocha et Denise Richart (administratrice), ont déboursé près de 100 000 $ pour la construction et les rénovations. «L'idée d'acheter notre propre salon brassait depuis une couple d'années, mais on a trouvé l'édifice et payé le premier loyer au début novembre.»

Malgré le fait que Vaulthair (jeu de mots sur Voltaire: "vault" pour voûte et "hair" parce qu'il s'agit d'un salon de coiffure) a ouvert ses portes le mois dernier, Rhéal Dupuis et son équipe sont déjà occupés. Pour la plupart, ils ont quitté le salon Sets et leur clientèle a suivi.

Anciennement de Sainte-Elizabeth, Rhéal Dupuis coupe, coiffe et colore les cheveux depuis 25 ans. Il a des clients de partout au Manitoba, et même de l'extérieur de la province, qui prennent leur rendez-vous des mois à l'avance. Ses spécialités: les couleurs et les belles coiffes modernes.

«Il y a une raison pourquoi je suis occupé. Selon moi, l'accueil et le service sont très importants. C'est bien beau d'avoir des cours et de savoir quoi faire. Évidemment, il faut savoir coiffer, mais il faut toujours qu'il y ait un excellent service. Je trouve que c'est important de l'enseigner.»

Rhéal Dupuis transmet ses connaissances à ses assistants. Une des coiffeuses de Vaulthair, Filomena, a été son assistante pendant deux ans à Sets. Vicky Lee aussi et elle aura bientôt sa propre chaise. Melanie est la nouvelle assistante.

Pour le moment, Vaulthair emploie cinq coiffeurs selon un système de coopérative. Les coiffeurs louent une chaise à un prix raisonnable. «Ça leur donne un endroit pour travailler, un service de réception, un soutien administratif, tout le matériel qu'ils ont besoin pour bien servir leur client et accès aux avantages d'impôts, explique Rhéal Dupuis.

«C'est une situation où tout coiffeur qui réussit peut avoir un meilleur revenu.» Les propriétaires de Vaulthair ont prévu de la place pour 14 coiffeurs.

Karine BEAUDETTE

Louis Paquin est le président de Patrimoine Canadien Marketing

Le pont entre la tradition et le marché

L'homme d'affaires Louis Paquin a réuni les résultats de 300 000 $ d'investissements sur une période de quatre ans pour lancer au début février la corporation Patrimoine Canadien Marketing et une première ligne de produits Source valorisant la tradition du Nor'wester.

Les produits de cette nouvelle collection sont vendus au Magasin général (au sous-sol de la Cathédrale) dans le cadre du Festival du Voyageur, qui est un de la quinzaine de collaborateurs privés et publics de l'entreprise.

La ligne comprend un total de 50 items: manteaux, moccasins, chemises, casques de poil, sacs à feu, bijoux authentiques, etc. On y retrouve les créations de Réal Bérard, Marc Tétro, Lorna Hiebert et Wendy Bailey.

«On est une entreprise unique, personne d'autre au Canada ne fait ce genre de travail, explique le président Louis Paquin, l'ancien directeur général du Festival du Voyageur. La compagnie développe des thèmes se rapportant au patrimoine canadien et les transpose dans une ligne de marchandise.

«Ce n'est pas du "Made in Taiwan" qu'on fait. On travaille avec les artistes et les historiens pour que les produits conservent une authenticité. En mai, on lancera une deuxième gamme de produits, sur Louis Riel, en collaboration avec la Société historique de Saint-Boniface.

«Les gens ont misé beaucoup sur la préservation; nous, propose le résident de Lorette, on investit dans la promotion, on est le pont entre le secteur traditionnel et le marché commercial.

«Avec les coupures budgétaires, les musées, sociétés historiques et festivals ont besoin de nouvelles sources de financement. On développe des partenariats entre le public et le privé en accordant (comme dans le cas du Festival) une commission sur les ventes.»

L'entreprise basée à Winnipeg s'est dotée d'une distribution nationale et compte éventuellement exporter en Europe et aux États-Unis. L'équipe comprend sept vendeurs à l'échelle du pays, deux personnes à l'administration et cinq à la fabrication et l'expédition.

Mais le patrimoine n'est pas seulement réservé à l'histoire, souligne Louis Paquin. Il y a le patrimoine vivant. «On va aussi lancer sous peu une ligne avec des produits culturels pour la famille à partir des artistes pour enfants de Oak Street Music (une maison de production de Winnipeg).»

Jean-Pierre DUBÉ

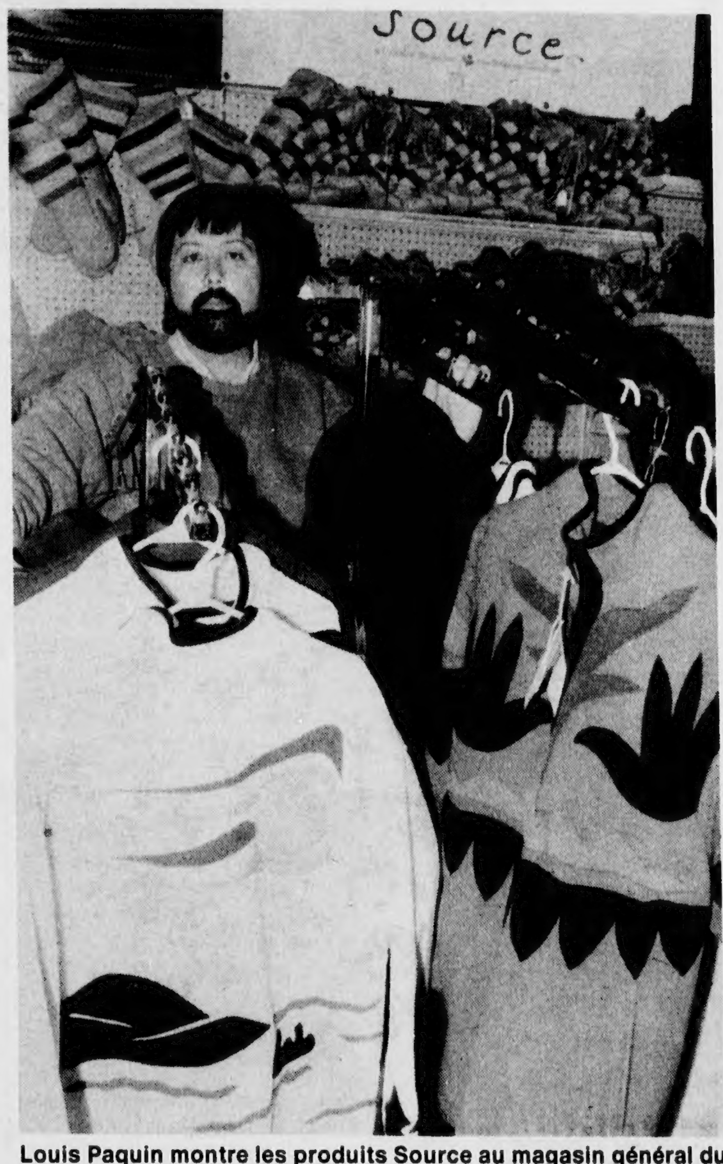


photo: Jean-Pierre Dubé

Louis Paquin montre les produits Source au magasin général du Festival, après quatre années d'efforts pour développer le concept et les produits.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

M.E.C.

Les nouveaux propriétaires Armand Martin et Bruno Le Madec

La Boutique du livre sera informatisée

À ne pas s'inquiéter: la Boutique du livre ne bougera pas. Elle ne changera pas de nom, d'heures d'ouverture, d'adresse, de numéro de téléphone ou de télécopieur. Les nouveaux propriétaires depuis le 1er février, Bruno Le Madec et Armand Martin ont simplement l'intention de la moderniser et de lui ajouter une spécialité: l'informatique.

«La Boutique du livre va toujours exister, remarque Armand Martin. Il y aura toujours un demande pour des livres imprimés. Mais sur le marché des années 1990, comme on le sait, ça s'informatise partout.»

Les deux associés sont complémentaires: Bruno Le Madec est enseignant et bibliothécaire de formation, tandis qu'Armand Martin est spécialiste en informatique. Leur intérêt commun? Devenir propriétaires d'une institution de plus de 15 ans qu'ils jugent importante et potentiellement profitable.

«Armand et moi, on a vu la possibilité de diversifier les produits, continue Bruno Le Madec. J'ose dire qu'on a la plus grande sélection de livres de langue française dans l'Ouest canadien. Après l'informatisation de la boutique-même, on aimerait en plus vendre des logiciels, des didacticiels et des CD-ROMs, tout en français, bien sûr!»

Idéalement, un coin «Boutique informatique» serait éventuellement aménagé, où on vendrait ces produits et peut-être même des ordinateurs. «À ce que je sache, on serait la seule entreprise à offrir ce service dans l'Ouest canadien. On va faire l'essai premièrement, pour voir s'il y a demande.»



photo: Karine Beaudette

Armand Martin et Bruno Le Madec vont continuer à faire connaître les produits et services de la Boutique du livre en participant à des rassemblements comme Le Salon du livre du Manitoba.

Déjà, il semble y avoir de l'intérêt: «On a déjà des commandes pour des logiciels de grammaire et aussi pour des programmes d'aide aux traducteurs, remarque Armand Martin. On est en train d'établir des liens avec les fournisseurs. On sait que les produits existent, on sait qu'il y a des clients; il suffit de faire la connexion.»

Bruno Le Madec était coordonnateur des bibliothèques à la Division scolaire Transcona-Springfield et Armand Martin était représentant d'une compagnie d'informatique au moment de faire le grand pas. Ils sont devenus propriétaires officiellement le 2 janvier 1995. L'ancienne propriétaire, Léonie Boisvert, leur a donné une période de formation d'un mois. Les deux associés ont formé une compagnie sous la raison sociale de SIB/BIS pour faciliter la transition.

Pour le moment, les propriétaires sont aussi les deux seuls employés. «Aux temps plus achalandés, on aura probablement recours à d'autres personnes, comme les anciens employés ou des étudiants pendant les vacances», signale Bruno Le Madec.

Karine BEAUDETTE

AVIS AUX CRÉANCIERS

En ce qui concerne la succession de feue BÉATRICE ANNA ROCHON, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 202, boulevard Provencher, bureau 200, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3, le ou avant le 13e jour de mars 1995.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour de février 1995.

DENISET ET BOILY
Procureurs de la succession
À l'attention de Me Jean-Paul Boily

La Division scolaire du Cheval Blanc n° 20

est à la recherche d'un

professeur

pour combler le poste suivant:

75 % — du 6 mars au 30 juin 1995 (temporaire)
Sciences familiales 7, 8 et 9 (immersion)
Home economics 7, 8, 9 et 10
Hygiène 7 et 8 (immersion)

Veuillez soumettre votre demande avec un curriculum vitae, **avant le 24 février 1995** à:

M. E. Rainville, directeur
Institut Collégial St–Paul
Élie (Manitoba) R0H 0H0
Téléphone: 353–2084 Télécopieur: 353–2624



Offre d'emploi
– Journaliste –

Le journal *L'Aquilon*, hebdomadaire francophone des Territoires-du-Nord-Ouest, est un organisme sans but lucratif qui dessert la population des T.-N.-O. Son siège social est situé à Yellowknife.

Description des fonctions

Travaillant en étroite collaboration avec la directrice, le (la) journaliste doit remplir les tâches suivantes :
- couverture de l'actualité francophone des T.-N.-O. et l'actualité territoriale;
- production hebdomadaire d'articles;
- photographie;
- collaboration à la maquette; et
- autres tâches connexes.

Exigences

- diplôme collégial ou universitaire en journalisme, communications ou sciences sociales;
- expérience de travail pertinente (journalisme);
- maîtrise du français et de l'anglais à l'oral comme à l'écrit;
- maîtrise de l'informatique (technologie Macintosh et logiciel PageMaker); et
- intérêt à travailler en milieu communautaire.

Salaire et avantages à négocier.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard **le 24 février 1995** à :

L'Aquilon
C.P. 1325, Yellowknife (T.-N.-O.) X1A 2N9
Tél.: (403) 873–6603 Téléc.: (403) 873–2158





Programme d'été en orientation policière (pour les minorités)

La Police de Winnipeg reçoit actuellement les demandes pour le programme d'été en orientation policière qui a lieu entre le 23 mai et le 1er septembre 1995. Les personnes sélectionnées accompagneront des agents de police dans des voitures de patrouille et observeront de première main ce qui constitue le travail d'un agent de police.

Les postulant.e.s doivent répondre à certains critères:

1. Être membre d'un groupe autochtone ou d'une minorité visible;
2. Être citoyen.ne canadien.ne ou immigrant.e reçu.e;
3. Être résident.e de Winnipeg ou des environs;
4. Avoir un diplôme secondaire ou une formation équivalente;
5. Être en bonne forme physique;
6. Ne pas avoir de dossier criminel;
7. Être intéressé.e à entreprendre éventuellement une carrière avec la police;
8. Avoir entre 18 et 28 ans;
9. Posséder de bonnes compétences en communication écrite et orale;
10. Avoir pris des cours dans des programmes reliés au système judiciaire (souhaitable);
11. Avoir de l'expérience antérieure (souhaitable);
12. Avoir fait du bénévolat (sera considéré);
13. Doit pouvoir travailler à des heures irrégulières (les fins de semaines incluses);
14. Pouvoir s'exprimer dans une autre langue que l'anglais (sera considéré comme un atout).

Les personnes intéressées peuvent se procurer une demande d'emploi en se rendant au:

Service du personnel, Police de Winnipeg
Rez-de-chaussée, Édifice de sécurité publique
151, rue Princess
Winnipeg (Manitoba)

Les demandes doivent être remises d'ici le 17 mars 1995 à 16 h.



Directrice ou directeur

Bureau de la traduction
Traductions régionales

Winnipeg (Manitoba)

Vous aurez la responsabilité de gérer le Bureau de la traduction de la région pour fournir des services de traduction et d'autres services liés aux langues officielles à tous les ministères et organismes fédéraux de la région, en plus d'administrer l'attribution des contrats de traduction, de diriger le personnel du service et d'en administrer les ressources matérielles, ainsi que d'agir à titre de conseillère ou conseiller en matière de traduction et d'autres services linguistiques. Vous toucherez un salaire variant entre **50 570 $** et **60 883 $**.

Idéalement, vous devez posséder :

- un grade d'une université reconnue dans un domaine linguistique OU dans le domaine des communications OU de l'expérience en traduction avec un grade universitaire;
- de l'expérience dans la planification et l'organisation de services offerts directement à la clientèle;
- une expérience de la gestion d'un service de traduction OU d'une équipe de traduction OU de la gestion d'un service de communication, de révision, d'édition ou de rédaction OU de la gestion en milieu universitaire OU de la gestion d'un service professionnel.

La connaissance du français et de l'anglais est essentielle, et vous devez être admissible à obtenir la cote de sécurité SECRET.

Si vous êtes la personne que nous recherchons, faites parvenir votre curriculum vitæ en démontrant clairement que vous répondez aux exigences susmentionnées **d'ici le 3 mars 1995** à **Annette Smith, Direction des ressources humaines, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 165, rue Hôtel-de-Ville, 4e étage, Hull (Québec) K1A 0S5. Tél. : (819) 994-5509**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.



Canadä

OFFRE D'EMPLOI
Secrétaire administrative(if)
pour la paroisse Cathédrale de Saint-Boniface

Tâches:
- accueil au bureau de la paroisse;
- service téléphonique;
- dactylographie et secrétariat général du bureau;
- classement des dossiers;
- gestion des archives;
- tenue de livres;
- réception et distribution du courrier journalier;
- autres tâches déléguées par le curé et le gérant de la paroisse.

Qualifications:
- être à l'aise au contact du public;
- avoir un sens de l'initiative;
- posséder un sens de l'organisation et de priorisation;
- maîtriser la langue française écrite et orale;
- avoir une bonne connaissance de l'anglais;
- faire peuvre de flexibilité et démontrer une ouverture d'esprit.

Expérience:
- réception de bureau;
- logiciel Wordperfect;
- classement de dossiers;
- comptes recevables;
- archives;
- avoir travaillé avec des bénévoles.

La paroisse offre à ses employé(e)s un éventail complet d'avantages sociaux.

L'emploi de secrétaire administrative(if) est rémunéré selon l'échelle de salaire en vigueur. La date d'entrée en fonction est souhaitée le plus tôt possible.

Pour de plus amples renseignements ou pour postuler, communiquer s'il vous plaît avec ou faire parvenir sa demande d'emploi et son curriculum vitae à:

M. Normand Touchette
Paroisse de la Cathédrale de Saint-Boniface
190, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7
Téléphone: 233–7304 Télécopieur: 231–1205

Les demandes d'emploi seront acceptées jusqu'au 3 mars 1995 inclusivement.

Voulez-vous une carrière ou simplement un emploi?

Nous offrons la possibilité de gagner un revenu de niveau professionnel en fournissant un service respectueux au public au sein d'une compagnie canadienne de 48 ans. Éventail complet d'avantages sociaux et possibilité d'avancement. Si vous êtes une personne mûre, bien mise, ayant des habiletés en communication et aimant travailler de façon indépendante, contactez-nous pour une entrevue. Programme complet d'entraînement et salaire fournis. Plus plus de renseignements, contactez

L. JOHNSON
255-6368
MEMORIAL GARDENS

Il faut avoir une voiture.

Coordonnateur.trice

La Coalition pour l'égalité entre humains est à la recherche d'un.e coordonnateur.trice au rayonnement (outreach) pour assurer la promotion des sujets suivants dans la Province du Manitoba : l'anti-racisme et l'égalité.

La personne choisie devra démontrer une connaissance et un engagement dans ces sujets, posséder de l'expérience en planification et dans l'organisation d'activités publiques.

De plus, le (la) candidat.e devra posséder d'excellentes habiletés écrites et orales. Ce poste est contractuel.

La Coalition est un employeur qui souscrit à l'égalité d'emploi. La préférence sera donnée aux candidat.e.s bilingues français/anglais.

Les curriculum vitae devront être soumis avant le 3 mars 1995 à:

Coalition pour l'égalité entre humains
a/s du 500–283, avenue Bannatyne
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3B2

RECHERCHONS PRÉPOSÉS AUX SOINS À DOMICILES

Le Bureau des soins continus de Santé Manitoba (région de Winnipeg) est à la recherche de préposés aux soins à domicile, pouvant s'exprimer dans les deux langues officielles, pour procurer des soins aux bénéficiaires de la communauté.

Qualités requises:

Les candidats doivent avoir une formation et de l'expérience dans l'art de prodiguer des soins comme ceux de la peau, donner le bain aux bénéficiaires, les transporter, les nourrir, les installer en position confortable. On peut également demander aux titulaires d'effectuer de légers travaux domestiques comme le ménage, la cuisine et la lessive. Ils devront déjà avoir travaillé auprès de personnes âgées ou handicapées.

Horaire de travail:

On accordera la préférence aux candidats disponibles en tout temps.

Salaire initial:

8,87 $ l'heure.

S'adresser en personne au:

189, rue Evanson, Foyer
Du lundi au jeudi
entre 8 h 30 et 16 h 30.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823



Pause Festival

Contrairement à ce que vous pouvez être en train d'imaginer, je ne vous propose pas une pause qui parle du Festival, mais plutôt, qui traite de n'importe quoi à part du Festival!

Côté cinéma: ***Legends of the Fall*** est à l'affiche depuis quelques semaines et grâce aux vedettes qui y figurent, il pourrait y rester quelques semaines encore.

En bref, c'est l'histoire d'une famille établie dans l'Ouest américain au tournant du siècle. Les trois fils, de caractères bien différents, grandissent et font leur chemin sous le regard attentif de leur père. Parfois très parallèles, leurs chemins se croisent ou se perdent de vue.

Les comédiens (Brad Pitt, Anthony Hopkins et Aidan Quinn) sont tous bons, les sentiments sont crédibles, mais il n'y a pas vraiment d'intrigue. Quand on regarde sa montre, ce n'est jamais bon signe. Je me suis aussi demandé à un moment donné si quelqu'un allait survivre dans le film. Les personnages tombent comme des mouches, c'en est presque drôle.

C'est un film tout de même bien tourné, qui vaut la peine d'être vu sur grand écran (la photographie est belle).

Rouge

Si vous voulez voir du bon cinéma, moins assaisonné à la Hollywood, ***Rouge*** de Krzysztof Kieslowski est à l'affiche de la Cinémathèque jusqu'au 1er mars. Je n'ai pas encore vu le troisième film de la trilogie ***Bleu-Blanc-Rouge*** mais le conseiller de Cinémental, Marc Roberge m'assure que «c'est un grand film fait par quelqu'un qui est en pleine maîtrise de son art.

«Il y a très peu de failles. Le scénario est original, admirablement bien joué par Jean-Louis Trintignant et Irène Jacob. La photographie est incroyable et la musique envoûtante. Il y a plusieurs clins d'oeil à ***Bleu*** et ***Blanc***, mais on n'a pas besoin de les avoir vus pour apprécier ***Rouge***.»

Rouge est en nomination pour l'Oscar du meilleur réalisateur et celui de la meilleure photographie.

Au ballet

Le prochain spectacle du Ballet royal de Winnipeg (BRW) s'en vient au début mars. Cette fois, la troupe accorde plus d'importance au ballet contemporain. La première pièce, ***Pas de déesses*** de Robert Joffrey, se moque gentiment de l'époque classique. Puis, ***Dark Elegies*** d'Antony Tudor est un ballet moderne tragique et puissant.

Vient ensuite L***a Princesse et le Soldat*** du chorégraphe en résidence Mark Godden, un ballet comique créé pour la danseuse principale Suzanne Rubio. Et finalement, ***Deuce Coupe IV*** est une chorégraphie (ballet classique et contemporains) de Twyla Tharp sur la musique... des Beach Boys!

16 artistes exposent à Winnipeg

Quelques «viesages» du Sud-Ouest

Quel peut bien être le rapport entre Nelson Mandela, Mère Térésa et la militante féministe Gloria Steinem? Tous trois sont des sources d'inspiration pour Judith Cumming, une artiste de Morden qui expose en ce moment à Winnipeg en compagnie d'une quinzaine d'autres peintres du Sud-Ouest (1).

Parfaite bilingue, Judith Cumming a beaucoup voyagé avant de s'établir à Morden. Née à Ottawa, elle a vécu en Nouvelle-Écosse, en Colombie-Britannique et à Bruxelles, en Belgique.

L'unité du monde

«Je crois que j'ai commencé à dessiner quand j'avais deux ans, confie-t-elle. Il y avait des institutrices qui n'aimaient pas ça, surtout quand je faisais des caricatures de professeurs!»

Au début des années 80, une expérience personnelle l'amène à composer une série de tableaux sur le thème de la mort. Pendant trois ans, elle s'efforce de reproduire les images de lumière et de tunnels aperçues par ceux qui ont vu la mort de près.

Un peu plus tard, elle compose une autre série sur un thème totalement différent: l'unité du monde. «Je voulais montrer que tout est lié, que si on fait mal à quelque chose ou à quelqu'un, on se fait mal à soi. Après ces deux séries, il y a eu une période de vide. Je croyais avoir dit ce que j'avais à dire.»

Mais la muse est revenue faire son petit tour il y a quelques années avec un nouveau cycle: les guérisseurs. «Ce sont des portraits de gens qui ont eu une influence sur ma vie. Leur point commun? Ils savent aimer et ils sont sages.»

Parmi les oeuvres exposées figurent également quatre tableaux de Marcel Debreuil. Ce natif de Notre-Dame-de-Lourdes, ancien enseignant à Saint-Boniface, donne des cours d'art au Garden Valley Collegiate de Winkler depuis une douzaine d'années. Ce qui ne l'empêche pas de continuer à assouvir sa passion pour les voyages.

«Je suis allé au Japon, en Chine, à Hong Kong. J'ai également passé un an à faire des portraits dans la rue en France et aux îles Canaries. Environ 1 700 portraits. Ça aide beaucoup pour la technique!»

L'exposition Viesages a d'ailleurs été montée à l'initiative de Marcel Debreuil. Elle rassemble les oeuvres des artistes plus ou moins confirmés auquel il a donné des cours pendant cinq mois.

«J'aime beaucoup l'idée d'exposer dans des cafés. C'est un peu comme dans la rue: on rejoint des gens qui n'ont pas forcément de connaissance en art. Des fois, je vais simplement boire un café et les écouter. J'aime beaucoup cette clientèle un peu naïve.»

Influencé par le surréalisme, Marcel Debreuil est un peintre de l'âme et de l'esprit qui allie la perfection du style au symbolisme des formes (le cercle) et des chiffres (le sept). «J'essaye de trouver l'âme de la terre qui s'exprime à travers les bois, les animaux sauvages.»

Laurent GIMENEZ

(1) L'exposition est en montre jusqu'au 3 mars au Heaven Art & Book Café (659, avenue Corydon) et au café Moné (926, rue Grosvenor).



photo: Laurent Gimenez

Judith Cumming devant son portrait de Nelson Mandela.



Un tableau de Marcel Debreuil.

Un 3e Salon du livre au CCFM du 2 au 5 mars 1995

Avez-vous faim...de livres?

Après la tourtière et la soupe aux pois, c'est le temps de manger des livres. En effet, le 3e Salon du livre du Manitoba, du 2 au 5 mars au CCFM, est une invitation à ceux et celles qui ont soif de culture et de divertissement. Le thème? Une faim de livres!



Le Salon aura lieu au CCFM comme d'habitude.

Plusieurs activités régulières sont au menu du Salon 1995: entrevues avec les auteurs invités, dont Robert Lalonde, récipiendaire du prix du gouverneur général, et le Manitobain d'origine, Ronald Lavallée, auteur de Tchipayuk, lectures de livres, visionnements de films relatifs à la lecture ainsi que l'exposition «Nourriture et gourmandise dans les livres de jeunesse» présentée par l'Alliance française du Manitoba.

Et puis, il y a les événements spéciaux du Salon. Le jeudi 2 mars, l'animatrice Suzanne Kennelly anime une table ronde sur les rapports livres/médias dont le thème est «À table: les livres se font-ils dévorer par les médias?» Les participants seront Robert Lalonde et Ronald Lavallée du Québec, Paul Savoie de l'Ontario, Jean Guillon de la France, ainsi que Roger Léveillé et Rosemarin Heidenreich du Manitoba.

Les 5 à 7 littéraires, qui auront lieu le vendredi 3 mars et le samedi 4 mars de 17 h à 19 h, se transformeront en événements majeurs, puisqu'on procédera, dès la première soirée, au lancement des nouveaux livres des Éditions du Blé: *Mains du père* de Paul Savoie, Romans de Roger Léveillé et *Joue carcajou* de René Ammann.

La soirée du 4 mars nous apportera, quant à elle, le lancement des livres des Éditions des Plaines: *Les négresses de Baudelaire* de Joseph Nnadi, *Les couleuvres* de Suzanne Régnier, *Souriceau* de Claire Bérubé, et *Preston Manning, réformiste de l'Ouest* de Nadine Mackenzie.

De plus, une autre édition du tournoi Génies en herbe débutera le 3 mars à 19 h et se poursuivra le 4 mars dès 14 h jusqu'à 15 h 30. La finale aura lieu la dernière journée du Salon, soit le dimanche 5 mars, de 15 h à 15 h 30. Cette année, huit équipes se disputeront la première place sous les questions des animateurs Karine Beaudette et Jean Fontaine.

Le samedi 4 mars à 20 h, se tiendra une table ronde sur l'histoire du livre français au Manitoba. Intitulée «Du début à la faim» et animée par Ingrid Joubert, cette table ronde regroupera Lionel Dorge, Roger Léveillé, Annette Saint-Pierre et Paul Savoie. «Je crois qu'il s'agira en fait de l'idée personnelle de chacun sur le développement de l'édition et de l'écriture», explique l'éditrice Annette Saint-Pierre.

Une fois le Salon fermé à 22 h, les organisateurs vous proposent de vous diriger vers le Foyer du CCFM (les 2, 3 et 4 mars), pour entendre les auteurs lire des extraits de livres sur fond musical.

«Les soirées Un dernier verre en vers et Parole et musique ont a peu près le même format, affirme l'organisateur François Lentz. La différence est que pour les premières, n'importe qui peut venir lire des passages de livres, alors que pour la seconde, il s'agit d'auteurs choisis à l'avance». Les artistes invités lors des soirées Un dernier verre en vers, sont l'orchestre maison du CUSB, le 2 mars, et Ed Dufort, le 4 mars.

Finalement, pour bien terminer cette 3e édition, on tiendra un brunch du Salon, le dimanche 5 mars, qui sera diffusé en direct sur les ondes de CKXL et qui sera animé par Nicole Dupéré. Sous le thème «Lire en mangeant, j'aime ça», la brochette d'auteurs invités fera la lecture de textes divers.

Info: Annette Saint-Pierre (235-0078).

Nathalie BLAIS

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): ***En Bref*** du 13 au 18 février; ***Brian Ratushniak*** au Mârdi Jazz du 21 février; et ***Paul Lachance*** les 23 et 24 février. Les spectacles commencent vers 21 h 15.

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente: ***Triple Pleasures*** le samedi 18 février à 20 h (Beethoven et Elgar); ***Fête française*** le vendredi 24 février à 20 h (Widor, Milhaud, Franck et Saint-Saëns); et ***Piano Pops*** les 23 et 25 février à 20 h et le 26 février à 14 h. À la salle du Centenaire (555, rue Main). Info: 949-3976.

❖ Le Women's Musical Club of Winnipeg célèbre ses ***100 ans en musique*** avec l'orchestre de chambre ***Viveza***, le dimanche 19 février à 14 h 30 dans la salle Provencher de l'Hôtel Fort Garry. Billets (25 $): 475-7650.

❖ L'Orchestre de chambre du Manitoba accueille la percussionniste écossaise ***Evelyn Glennie*** à son prochain concert le mardi 21 février à 20 h à l'église Westminster (745, Westminster). Au programme: Vivaldi, Panufnik, Michi et Shostakovich, entre autres. Info: 783-7377.

❖ Dans la série Skywalk de l'Université de Winnipeg, on présente ***Midwest Winds***, un groupe de cinq instruments à vent le jeudi 16 février. Dans l'auditorium du 2e étage de la Bibliothèque de Centenaire (près du Skywalk) de 12 h 15 à 12 h 45. Entrée gratuite.

THÉÂTRE

❖ Le Manitoba Theatre Centre (174, av. Market) présente: ***The Monument*** de Colleen Wagner au Warehouse jusqu'au 18 février; et ***Six Degrees of Separation*** de John Guare au Mainstage jusqu'au 4 mars. Info: 942-6537.

❖ Le Prairie Theatre Exchange (place Portage, 3e étage) présente ***All Fall Down*** de Wendy Lill jusqu'au 18 février. Info: 942-5483.

EXPOSITIONS

❖ En montre à la galerie du Centre culturel franco-manitobain: ***Festival à la mode: le costume du Voyageur en évolution***. Jusqu'au 19 février.

❖ L'exposition ***Viesages*** regroupe des dessins et peintures (portraits, nus, oeuvres fantastiques) de 16 artistes (dont Marcel Debreuil et Judith Cumming). En montre à Heaven Art & Book Café (659, rue Corydon) et à Café Moné (926, rue Grosvenor) jusqu'au 3 mars.

❖ L'Alliance française accueille l'exposition photographique ***Ariège, terre courage*** par Christophe Bonnière. Jusqu'au 24 février à la galerie de l'Alliance française (934, av. Corydon). Info: 477-1515.

EN FAMILLE

❖ Le ***Sentier d'hiver*** est ouvert jusqu'au 19 février pour du patin, de la marche, du ski, de la raquette ou même de la bicyclette! Des activités familiales sont organisées tous les dimanches. Info: 237-7692.

❖ Le Centre d'interprétation du marais Oak Hammock fête ***les hivernants dans les pays tropicaux*** (oiseaux migrateurs) les samedi 18 et dimanche 19 février. Certaines activités bilingues. Info: 467-3300.

❖ Chaque fin de semaine au mois de février, le Musée des enfants (45, chemin Forks Market) explore le thème des ***rêves***, par des histoires et du bricolage. Aussi, le samedi 18 février de 13 h à 15 h, des danseurs du ***Ballet royal de Winnipeg*** seront au Musée pour présenter à la pièce Deuce Coupe IV. Info: 956-1888.

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) propose une ***fête en famille*** pour le milieu de l'hiver le dimanche 19 février de 10 h à 17 h, avec entre autres, une chasse au trésor (de midi à 15 h) et une randonnée guidée en raquettes (à 14 h). Info: 989-8355.

RENCONTRES

❖ ***La Société des orchidophiles du Manitoba*** tient sa prochaine réunion le 19 février à 14 h à la salle 1147 du Collège universitaire de Saint-Boniface (200, av. de la Cathédrale). Pour les débutants, rendez-vous à 13 h.

❖ Dans la série des Belles soirées au CUSB, on présente une conférence intitulée ***Planifier sa sécurité financière***, avec Michelle Smith. Au Salon Sportex (1-301 B) du Collège universitaire de Saint-Boniface le jeudi 23 février à 19 h. Info: 233-0210.

❖ Une table-ronde intitulée ***Art from Desire: A Forum on the Artist's Passion to Create*** aura lieu le 5 mars au Musée des beaux-arts (300, boul. Memorial), avec la participation de quatre artistes dont Marcel Gosselin. La table-ronde sera précédée d'une conférence à 13 h 30 par le professeur de philosophie Arthur Schafer. Info: 786-6641.

CINÉMA

❖ La Cinémathèque (100, rue Arthur) présente: ***Rouge*** de Krzysztof Kieslowski, du 17 février au 1er mars à 19 h 30 et à 21 h 30. Info: 942-2776.

❖ À l'affiche du cinéma du Musée des beaux-arts (300, boul. Memorial): ***Dislocations*** (oeuvres de cinéastes du Winnipeg Film Group) les 20 et 21 février. Info: 788-4998.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Le Gala interprovincial à Saint-Boniface le 9 juin

«Le vent dans les voix»

Toutes les oreilles de l'Ouest canadien friandes de musique francophone seront tendues vers Saint-Boniface le 9 juin prochain à l'occasion du 6e Gala interprovincial de la chanson. La radio de la SRC diffusera le spectacle en direct pour ceux qui ne pourront être sur place.

Les organisateurs du Gala interprovincial de 1995 ont choisi «Le vent dans les voix» comme thème cette année. Jean-Pierre Brouillé se chargera de la mise en scène (Festival de Granby, Laurence Jalbert) tandis que le Manitobain Normand Dugas sera responsable de la direction musicale.

Le coordonnateur Marc Prescott explique que la Gala comprend aussi une semaine complète d'activités du 5 au 10 juin: entre autres, des ateliers de formation pour les participants ainsi que des spectacles pour eux et pour le public au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (CCFM).

Le Gala du 9 juin est à la fois un spectacle et une compétition qui rassemble les lauréats des concours régionaux de chacune des quatre provinces de l'Ouest. Huit finalistes s'affronteront, c'est-à-dire un gagnant provincial par catégorie (interprète et auteur-compositeur-interprète).

Mais avant d'arriver à ce niveau de compétition, les artistes doivent gagner leur compétition régionale. Au Manitoba, le Gala provincial (1) aura lieu le samedi 8 avril. Certains règlements ont été modifiés: il n'y a plus d'âge limite (elle était de 35 ans auparavant) et l'artiste doit être résident d'une province de l'Ouest, peu importe laquelle, depuis un an (avant, il fallait être résident depuis six mois de la province où on s'inscrivait).

La date limite pour s'inscrire est le vendredi 3 mars et on peut se procurer un formulaire à la réception du CCFM.

Karine BEAUDETTE

(1) Le Gala provincial du Manitoba sera diffusé en différé le 17 avril de 15 h à 17 h.



Irène-Karina Camelo-Girard, ballerine en herbe

«Un horaire spécial juste pour moi»

On entend rarement parler de pensionnaires de nos jours: des jeunes qui vivent près de leur école et loin de leur famille. Irène-Karina Camelo-Girard, de Montréal, en est une, mais elle est tellement occupée avec ses études qu'elle a à peine le temps de s'ennuyer.

C'est qu'Irène-Karina, 13 ans, fait son secondaire tout en étudiant la danse à l'école professionnelle du Ballet royal de Winnipeg (BRW). Elle a commencé un programme partagé entre l'école Lavallée et la danse en septembre 1993.

Cette année, rendue au niveau 4 au ballet et en 8e année à l'école, elle a dû changer d'établissement scolaire, Lavallée n'étant plus capable d'offrir un programme adéquat. «L'école Nordale a créé un horaire spécial juste pour moi, mentionne-t-elle. Les matières les plus importantes (anglais, mathématiques, sciences) sont dans l'après-midi.»

Le matin, l'étudiante fait plus de trois heures de ballet et de pointe. En soirées et en fins de semaine, elle fait aussi du ballet-jazz, du répertoire, de la danse moderne et de la danse de caractère.

«Quand je suis arrivée ici, je trouvais ça très, très difficile. Je ne savais pas vraiment parler anglais. L'instructrice disait des mots et je ne comprenais pas.

«Aussi, le niveau est plus élevé qu'à l'école où j'étais (École supérieure de danse du Québec, reliée aux Grands Ballets canadiens). Là-bas, c'était des mouvements lents, faciles. Ici, ça va vite, il y a beaucoup plus de mouvements et on utilise des techniques mélangées (française et russe).»

Malgré le rattrapage qu'elle a eu à faire, Irène-Karina Camelo-Girard considère que ça va très bien. «Mon ambition première, comme la plupart des jeunes filles ici, c'est de devenir danseuse principale.»

Au BRW, la ballerine en herbe aime bien le fait qu'«il y a beaucoup de contact entre les danseurs de la compagnie et ceux de l'école. Pendant l'été, ils viennent comme animateurs. C'est l'fun et encourageant.»

L'école professionnelle compte 90 étudiants, dont 80 % sont des filles. «Aux niveaux plus bas, il n'y a presqu'aucun garçon; ils commencent plus tard. Il y a beaucoup plus de choix pour les filles alors, d'une certaine façon, les garçons ont plus de chance de faire carrière», remarque Irène-Karina.

«Plus tard, j'aimerais bien danser avec le Ballet royal de Winnipeg ou le New York City Ballet, par exemple. Ce sont mes deux compagnies préférées. Ensuite, j'aimerais devenir chorégraphe ou directrice d'une compagnie.»

Karine BEAUDETTE

photo: Karine Beaudette

Irène-Karina Camelo-Girard danse depuis quatre ans et préfère le ballet classique: «C'est mon style préféré et c'est la base. Il faut avoir une formation de ballet pour pouvoir faire d'autres styles.»

Télé-horaire de la semaine du 20 au 26 février 1995

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 T-M Salut, bonjour!
6h30 CBWFT Bon matin
7h30 TV-5 Télématin
8h00 T-M Bla Bla Bla...
9h00 CBWFT Les chatouilles du matin
T-M Top modèles
TV-5 Décryptages (lundi)
TV-5 Panorama (mardi)
TV-5 Canada en guerre (mercredi)
TV-5 30 millions d'amis (jeudi)
TV-5 Plaisir de lire (vendredi)
9h01 CBWFT Pacha et les chats
9h15 CBWFT Johnson et ses amis
9h30 CBWFT Tao Tao
T-M Aimer
TV-5 L'heure de vérité (lundi)
TV-5 Le choc du présent (mardi)
TV-5 Contact (mercredi)
TV-5 Découverte (jeudi)
TV-5 Génies en herbe (vendredi)
10h00 CBWFT Les 7 jours de soeur Angèle
T-M Bon appétit
TV-5 Tell quel (jeudi)
TV-5 Évasion (vendredi)
10h30 CBWFT Les Christine
T-M La vie à Montréal
TV-5 Sous la couverture (lundi)
TV-5 La chance aux chansons (mardi au vendredi)
10h45 T-M Première ligne
11h30 TV-5 Journal télévisé suisse
11h50 TV-5 Revue de presse canadienne (lundi)
TV-5 Revue de presse arabe (mardi)
TV-5 Revue de presse africaine (jeudi)
TV-5 Revue de presse française (vendredi)
12h00 CBWFT Le midi
TV-5 7 sur 7 (lundi)
TV-5 L'hebdo (mardi)
TV-5 Vies de famille (mercredi)
TV-5 Envoyé spécial (jeudi)
TV-5 Téléobjectif (vendredi)
12h30 CBWFT Louvain à la carte
T-M Au nom de la beauté
13h00 T-M Les feux de l'amour
TV-5 Bouillon de culture (lundi)
TV-5 Bas les masques (mardi)
TV-5 Au beau rivage (vendredi)
13h30 CBWFT Entrez la visite! (lundi à jeudi)
CBWFT La loi de Los Angeles (vendredi)
TV-5 Connaissance de la science (jeudi)
14h00 T-M Santa Barbara
TV-5 En toute liberté (mercredi)
14h30 CBWFT Les temps modernes (lundi à jeudi)
CBWFT Le forum des temps modernes (vendredi)
TV-5 Paris lumière (lundi au vendredi)
15h00 T-M Claire Lamarche
TV-5 Panorama (lundi)
TV-5 Plaisir de lire (mardi)
TV-5 Découverte (mercredi)
TV-5 Luna park (jeudi)
TV-5 Bon week-end (vendredi)
15h30 CBWFT Tic et Tac les rangers du risque
TV-5 Pyramide (lundi au vendredi)

Lundi 20 février

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé belge
16h24 CBWFT 0340
16h25 TV-5 Revue de presse arabe
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
TV-5 Studio Gabriel
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 C'est tout Coffe
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Là tu parles
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT 4 et demi...
T-M Harry et les Henderson
TV-5 L'hebdo
19h00 CBWFT À nous deux!
T-M Fort Boyard «Best of»
19h30 TV-5 Paris lumière
20h00 CBWFT Les héritiers Duval
T-M Les héritiers du rêve
TV-5 Bas les masques
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h50 TV-5 Revue de presse arabe
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau et TVA sports
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Jeux du Canada 95
23h02 T-M Fermeture
23h30 CBWFT Découverte
TV-5 Bouillon de culture
0h20 CBWFT La politique fédérale
0h30 CBWFT Fin des émissions
1h00 TV-5 La méthode Victor
1h15 TV-5 RFI

Mardi 21 février

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT L'odyssée fantastique
TV-5 Studio Gabriel
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT La petite vie
TV-5 Temps présent
19h00 CBWFT Country centre-ville
T-M Le match de la vie
19h30 CBWFT Ma maison
TV-5 Vies de famille
20h00 CBWFT Blanche
T-M Les oiseaux se cachent pour mourir
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h50 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Connaissance de la science
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT À tout prix
23h02 T-M Fermeture
23h15 TV-5 Bas les masques
0h00 CBWFT Jeux du Canada 95
0h30 CBWFT Les temps modernes
0h45 TV-5 Autant savoir
1h05 TV-5 La méthode Victor
1h20 TV-5 RFI
1h30 CBWFT En toute liberté
2h00 CBWFT Fin des émissions

Mercredi 22 février

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h24 CBWFT 0340
16h25 TV-5 Revue de presse africaine
16h30 CBWFT L'infernale machine du Dr V
TV-5 Studio Gabriel
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 La 20e coupe des champions des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M La poule aux oeufs d'or
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT RBO Hebdo
T-M Ent'Cadieux
TV-5 Envoyé spécial
19h00 CBWFT Sous un ciel variable
19h30 T-M Les machos
20h00 CBWFT Enjeux
TV-5 Au beau rivage
20h30 T-M Qui vive!
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h50 TV-5 Revue de presse africaine
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Contact
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Jeux du Canada 95
23h06 T-M Fermeture
23h15 TV-5 Vies de famille
23h30 CBWFT Cinéma: La nuit avec Hortense
1h15 TV-5 La méthode Victor
1h30 TV-5 RFI
1h45 CBWFT Fin des émissions

FILMS

23h30 CBWFT La nuit avec Hortense
Can. 1988. Drame sentimental. Un jeune homme, déprimé à la suite d'un échec conjugal, décide de partir. La nuit avant son départ, il propose à une jeune femme une ballade au bord du fleuve.

Jeudi 23 février

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h24 CBWFT 0340
16h25 TV-5 Revue de presse française
16h30 CBWFT Les nouvelles aventures des intrépides
TV-5 Studio Gabriel
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 La 20e coupe des champions des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Beverly Hills 90210
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Santa-Maria
TV-5 Téléobjectif
19h00 CBWFT Scoop
T-M La trentaine
19h30 TV-5 Paris lumières
20h00 CBWFT Tous pour un
T-M Claire Lamarche
TV-5 Taratata
20h30 CBWFT M'aimes-tu?
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h50 TV-5 Revue de presse française
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Kaléidoscope
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h45 TV-5 Sortie libre
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Zap
23h02 T-M Ciné-lune: Tant qu'il y aura des femmes
23h45 TV-5 Au beau rivage
0h00 CBWFT Jeux du Canada
0h30 CBWFT Cinéma: Faux et usage de faux
0h32 T-M Fermeture
1h15 TV-5 La méthode Victor
1h30 TV-5 RFI
2h35 CBWFT Fin des émissions

FILMS

23h02 T-M Tant qu'il y aura des femmes
Fr. 1987. Comédie de moeurs. Ne sachant pas comment rompre, un scénariste est partagé entre son ex-épouse, une concubine et une ravissante jeune femme médecin dont il s'est épris.

0h30 CBWFT Faux et usage de faux
Fr. 1990. Finissant par se sentir à l'étroit dans le carcan littéraire auquel il est confiné, l'écrivain à succès Anatole Hirsh décide un jour de publier un livre différent sous le pseudonyme d'Émile Arthus. Il demande alors à son neveu Martin d'incarner ce personnage factice.

Vendredi 24 février

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h24 CBWFT 0340
16h25 TV-5 Revue de presse canadienne
16h30 CBWFT Les débrouillards
TV-5 Studio Gabriel
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Fais-moi peur!
T-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 La 20e coupe des champions des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Gourmandises
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Drôle de vidéo
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT La petite vie
T-M Star plus
TV-5 Thalassa
19h00 CBWFT Les grands films: Horizons lointains
T-M Cinéma du vendredi: Histoire d'un champion
19h30 TV-5 Paris lumières
20h00 TV-5 Viva
21h00 T-M Ad lib
TV-5 On aura tout vu!
21h30 TV-5 Le soir 3
21h50 TV-5 Revue de presse canadienne
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h25 CBWFT Le point médias
23h00 CBWFT Manitoba ce soir
23h05 T-M Challenge Kanada
23h15 T-M Ciné-lune: Le bateau de la mort
23h30 CBWFT Les nouvelles du sport
TV-5 Taratata
23h55 CBWFT La météo
0h00 CBWFT Jeux du Canada 95
0h30 CBWFT Cinéma: Un compagnon de longue date
1h00 TV-5 Bon week-end
1h15 T-M Fermeture
1h30 TV-5 La méthode Victor
1h45 TV-5 RFI
2h35 CBWFT Fin des émissions

FILMS

19h00 CBWFT Horizons lointains
É.-U. 1992. Drame d'aventures. Les difficultés d'un jeune couple d'Irlandais de classes sociales différentes venu s'installer en Amérique.

19h00 T-M Histoire d'un champion
Am. 1988. Chronique. L'histoire d'une reine de beauté qui s'est mariée avec un joueur de football dont la caméra finit mal.

23h15 T-M Le bateau de la mort
Can. 1980. Drame d'horreur. Les survivants d'un naufrage se retrouvent sur un vaisseau fantôme où règne un esprit maléfique.

0h30 CBWFT Un compagnon de longue date
É.-U. 1990. Drame sentimental. Les conséquences de l'apparition du sida dans la vie de trois couples homosexuels new-yorkais, sur une période d'une dizaine d'années.

Samedi 25 février

7h30 CBWFT Vazimolo
T-M Vision mondiale
7h31 CBWFT Les oursons volants
8h00 CBWFT Le monde irrésistible de Richard Scarry
8h20 CBWFT Looping
8h30 T-M La forêt magique
8h45 CBWFT La petite sirène
9h00 T-M Batman
9h10 CBWFT Vazimolo
9h30 T-M Bon appétit
9h45 CBWFT La bande à Dingo
10h00 T-M Le championnat des quilles
TV-5 Génies en herbe
10h05 CBWFT Tiny toons
10h30 CBWFT Bravo la famille
TV-5 On aura tout vu!
11h00 CBWFT Génies en herbe
T-M Bugs Bunny
TV-5 Saga-cités
11h30 CBWFT Ici la côte du Pacifique
T-M Ciné-maximum: La planète des singes
TV-5 Journal télévisé suisse
12h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
TV-5 Sport Africa
12h30 CBWFT Jeux du Canada 95
13h00 TV-5 Espace francophone
13h30 TV-5 Contact magazine
14h00 T-M Ciné-maximum: Le secret de la planète des singes
TV-5 Reflets
15h00 CBWFT Perfecto
TV-5 Clip postal
15h30 CBWFT Regards sur la nature
TV-5 Vins et fromages
16h00 CBWFT La ruée vers l'art
T-M Vidéo rock détente
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 T-M Star plus
TV-5 Thalassa
17h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition 18 heures
17h20 CBWFT Raison passion
17h30 T-M Docteur Doogie
TV-5 Magellan
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT L'Arche de Zoé
T-M Ciné-extra: Bingo
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
TV-5 La vingtième nuit des Césars
19h30 TV-5 Michel Rivard, format familial
20h00 T-M Ciné-extra: La créature du cimetière
20h30 TV-5 J'y crois, j'y crois pas
21h00 CBWFT Le téléjournal
21h20 CBWFT Les nouvelles du sport
21h45 CBWFT Univers inconnus
21h55 TV-5 Le soir 3
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h10 TV-5 Visions d'Amérique
22h15 CBWFT Comment ça va?
22h25 TV-5 Le cercle de minuit
22h45 CBWFT Télé-sélection: Éclair de lune
22h53 T-M Challenge Kanada
23h08 T-M Ciné-lune: L'ensorceleuse
23h40 TV-5 La vingtième nuit des Césars
1h00 CBWFT Fin des émissions
1h08 T-M Fermeture
1h40 TV-5 RFI

FILMS

18h00 T-M Bingo
Am. 1991. Comédie fantastique. Ayant été séparé d'un gamin qui venait à peine de l'adopter, un chien savant parcourt les États-Unis pour le retrouver.

20h00 T-M La créature du cimetière
Am. 1990. Drame d'horreur. Une créature maléfique décime les travailleurs engagés pour remettre en état une vieille filature.

22h45 CBWFT Éclair de lune
É.-U. 1987. Comédie. Avant de se rendre en Sicile au chevet de sa mère mourante, Johnny Cammareri demande la main de Loretta Castorini, une veuve de 37 ans qui n'est pas vraiment amoureuse de lui. Cette dernière rend visite au frère de son fiancé, Ronny, pour l'inviter aux noces, et se laisse prendre par la passion.

23h08 T-M L'ensorceleuse
Am. 1988. Drame d'horreur. Un avocat s'attire des ennuis après avoir secouru une jeune femme qui s'avère être une sorcière.

Dimanche 26 février

7h30 CBWFT Vazimolo
7h31 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
7h50 CBWFT Les mystérieuses cités d'or
8h00 T-M Vision mondiale
8h20 CBWFT Bon à rien
8h40 CBWFT Marsupilami
8h55 CBWFT Vazimolo
9h00 T-M Légendes du monde
9h15 CBWFT Manigances
9h30 T-M Bon appétit
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur
Messe célébrée à l'église Notre-Dame-du-Rosaire à Crysler, par Claude Thibault, prêtre.
T-M Complètement marteau
TV-5 Planète musique
10h30 T-M Finances
11h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Bugs Bunny
11h05 CBWFT La semaine verte
11h30 T-M Ciné-maximum: La septième prophétie
TV-5 Journal télévisé suisse
12h00 CBWFT Second regard
TV-5 Ah! Quels titres
12h30 CBWFT Tournoi Heart des championnats nationaux de curling féminin
13h00 TV-5 Le monde est à vous
13h30 T-M Ciné-maximum: Columbo: Double choc
14h30 TV-5 Tango Tango
15h00 T-M Chasse et pêche pour tous
TV-5 Faut pas rêver
15h30 CBWFT Sous la couverture
T-M Sport magazine
16h00 CBWFT La course destination monde
T-M Automag plus
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 T-M Vins et fromages
TV-5 30 millions d'amis
17h00 CBWFT En toute liberté
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 L'école des fans
17h30 CBWFT Ce soir magazine
T-M J.E.
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h10 CBWFT Découverte
18h30 T-M Cinéma néon: Les aventures d'un homme invisible
TV-5 7 sur 7
19h00 CBWFT Les beaux dimanches: Juste pour rire
19h30 TV-5 Paris lumières
20h00 TV-5 Bouillon de culture
20h30 CBWFT Les beaux dimanches: La beauté des femmes
T-M L'événement
21h30 T-M La vie des gens riches et célèbres
TV-5 Le soir 3
21h45 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h10 CBWFT Le téléjournal
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h30 CBWFT Le point
22h41 T-M Challenge Kanada
22h54 CBWFT Scully rencontre
22h56 T-M Complètement marteau
23h25 CBWFT Les nouvelles du sport
T-M Finances
23h30 TV-5 L'heure de vérité
23h56 T-M Fermeture
23h57 CBWFT Aujourd'hui dimanche
0h30 TV-5 Ah! Quels titres
0h57 CBWFT Ciné-club: Mystery train
1h30 TV-5 La méthode Victor
1h45 TV-5 RFI
2h45 CBWFT Fin des émissions

FILMS

18h30 T-M Les aventures d'un homme invisible
Am. 1992. Comédie fantaisiste. Devenu invisible à la suite d'un accident dans un laboratoire, un financier est pourchassé par des agents de la CIA.

0h57 CBWFT Mystery train
É.-U. 1989. Film à sketches. Trois histoires se déroulent la même nuit, et trouvent leur conclusion dans un hôtel miteux de Memphis, Tennessee.

En bref

Ligue Hanover-Taché

(classement au 22 février)

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	19	5	0	38
Niverville	18	5	0	36
Sainte-Anne	16	8	0	32
La Broquerie	16	7	0	32
Steinbach	13	10	0	26
Grunthal	6	17	0	12
Saint-Jean	4	20	0	8
Saint-Pierre	2	22	0	4

Compteurs

	B	P	Pts
P. Penner, Huskies	45	48	93
G. Sellen, As	43	44	87
M. Friesen, Huskies	29	47	76
P. Anderson, Huskies	27	36	63
J. Leiter, North Stars	20	40	60
J. Beauchemin, N. S.	35	24	59
R. Meilleur, Clippers	23	35	58
G. Audette, As	20	35	55
D. Martens, Clippers	21	31	52
G. Friesen, Red Wings	21	30	51

Les matchs de la semaine

Le jeudi 9 février

Niverville	8
Steinbach	6

Le vendredi 10 février

Sainte-Anne	12
Saint-Jean	5
Île-des-Chênes	5
La Broquerie	2

Le samedi 11 février

Steinbach	10
Grunthal	4

Le dimanche 12 février

Niverville	16
Saint-Pierre	1
La Broquerie	5
Saint-Jean	0

SPORT

Mike Carrière est entraîneur de ringuette depuis neuf ans à Lorette

Un programme solide, de la glace et des parents!

Les tweens A (12 et 13 ans) de Lorette ont gagné 26 de leurs 30 parties cette année, et quatre de leurs membres font partie de l'équipe régionale Eastman AA. (1) Elles font partie d'un système de formation de ringuette qui a fait ses preuves, et qui tente maintenant de former des équipes de garçons.

«Si t'es un bon patineur et que tu ne veux pas de contacts physiques quand tu joues, c'est le vrai sport pour toi, est persuadé Mike Carrière, l'entraîneur des tweens. Quand t'as le bâton dans l'anneau, t'es en contrôle parce que tu peux regarder ce qui se passe.»

La ringuette est un jeu de finesse et de vitesse qui a attiré assez de garçons au Québec et en Ontario pour former des équipes. «Dans Eastman, on a pensé que ça serait nous autres qui pourraient partir ça au Manitoba.» (2)

Mais pour le moment, Mike Carrière en a plein les bras avec les finales qui s'annoncent soit contre Pine Falls, soit contre Steinbach en vue de représenter la région au championnat de la province.



photo: Jean-Pierre Dubé

L'entraîneur avec les tweens. Toute la famille de Mike Carrière se rendra à Grande-Prairie pour voir jouer Dominique aux Jeux d'hiver du Canada qui commencent le 18 février. «On part en vacances pour la semaine. C'est une occasion spéciale!»

«Ça fait trois ans que j'ai une équipe avec du coeur; en plus, j'ai des joueuses qui se sont développées avec le système et qui jouent bien. (3) C'est pas toujours l'entraîneur qui fait l'équipe! Il faut savoir les laisser jouer. Quand elles font des fautes, il faut les guider.

«Ça fait neuf ans que j'entraîne, je commence à connaître ça un peu, je commence à connaître les filles: comment les traiter, comment les motiver. Ce soir (c'était le 10 février), on va travailler le patinage - ça fait une semaine qu'on n'a pas joué une partie - il faut ramasser les jambes!»

Le sport a été lancé à Lorette il y a au moins 20 ans, signale Mike Carrière. «Les filles qui jouent maintenant ont commencé quand elles étaient petites avec Aline Manaigre et ensuite avec Jacqueline Bohémier.

«Il n'y a pas juste le hockey qui compte»

«Ce qui fait la différence, c'est le support qui vient des parents. Si les parents n'appuient pas les joueuses, il n'y a pas de désir de gagner. C'est ça qui nous aide à s'améliorer. Mais il faut aussi que les filles aient du coeur.

«On essaie de leur faire comprendre que c'est quelque chose de bon; que si elles jouent à Lorette, elles peuvent aller loin. On a beaucoup de succès.»

En effet, les filles de Lorette se sont illustrées sur la scène provinciale, et nationale. En 1994, par exemple, Catherine Manaigre s'est retrouvée sur l'équipe des étoiles nationales chez les belles (moins de 18 ans). Elle se retrouvera également la semaine prochaine aux Jeux d'hiver en Alberta en compagnie de Dominique Carrière.

Le succès du programme dépend aussi de la disponibilité de la glace, qui dépend de l'engagement du Centre récréatif face à la ringuette en nous offrant la glace. «Le conseil du Centre récréatif soutient la ringuette: on a deux pratiques et une partie par semaine.

«On voit qu'il n'y a pas juste le hockey qui compte, explique Mike Carrière. Il y a de la place aussi pour le patinage artistique et la ringuette. Il y a des endroits où c'est juste le hockey qui compte, et le reste vient après.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Les Eastman AA chez les tweens ont joué six matchs hors concours et terminé la saison au 3e rang (sur 4).

(2) On peut joindre Mike Carrière pour se renseigner au 878-3173.

*(3) Les membres de l'équipe sont: **Leanne Dyck, Manon Carrière, Jayne Kirsch, Lisa Daman, Kristal Stott, Lindsay Carswell, Monique Bohémier, Holly Kjartanson, Lise Taillefer et Nicole Gendreau.***

Les éliminatoires dans la HTHL commencent dimanche

Île-des-Chênes mérite la 1re place

Une victoire cruciale contre Les Habs de La Broquerie, le 10 février, a assuré aux North Stars d'Île-des-Chênes la première place au classement dans la Ligue de hockey Hanover-Taché.

Les Stars auraient pu être obligés de partager les honneurs avec les Clippers, mais Niverville a baissé pavillon devant les Huskies de Steinbach dans un match très serré le 14 février. Les Clippers ont donc terminé en deuxième place.

«On perdait 6 à 1 à un moment donné, signale le gérant de Niverville, Roger Chammartin, et on est revenu de l'arrière (8 à 5). Leur dernier but a été compté dans un filet désert.

«Les Huskies ont une équipe excellente (même s'ils ont terminé au 5e rang, derrière les Habs et les As). On les a battu trois fois sur quatre cette saison, mais c'était toujours très serré.»

Pour les éliminatoires qui débutent le dimanche 19 février, les Stars affronteront les Canadiens de Saint-Pierre-Jolys, tandis que les Huskies se mesureront aux As; les gagnants de ces deux séries s'affronteront en demi-finale.

Dans les autres séries, les Clippers feront face aux Royals de Saint-Jean-Baptiste (le mardi 21), tandis que les Habs tenteront d'éliminer les Red Wings de Grunthal (dimanche).

Rien n'est gagné d'avance dans cette Ligue où les cinq équipes qui auraient pu remporter la première place au classement peuvent encore remporter la coupe Barkman.

Le banquet et la remise des trophées annuels auront lieu ce vendredi 17 février à Île-des-Chênes.

J.-P. D.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue FLEURANGE ROCHER (aussi connue sous le nom de Florence), de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au C.P. 36, 185, boulevard Provencher, bureau 201, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 18e jour de mars 1995.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 2e jour de février 1995.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. F.M.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.
E.M.P.

Gens d'ici

Jean Suszko prend sa retraite

Le directeur général de la Division scolaire de la Rivière-Seine, Jean Suszko, prendra sa retraite le 30 juin prochain.

Né de parents polonais à Arras, en France, en 1939, Jean Suszko oeuvre dans le domaine de l'éducation au Manitoba depuis 32 ans. Longtemps enseignant, il a également dirigé le collège Saint-Paul d'Élie et l'école Précieux-Sang. Adjoint au directeur général de la Seine, Wendell Sparkes, à la fin des années 80, il l'a remplacé à ce poste en 1991.



Jean Suszko.

Quels sont les principaux changements qu'il a observés dans l'éducation ces 30 dernières années? «Beaucoup plus d'implication des parents, et une plus grande prise en charge par l'école de l'aspect émotif et psychologique de l'élève, répond-il. Le problème, c'est qu'on ne donne pas toujours à l'école les moyens financiers d'assumer ce rôle.»

En matière d'éducation française, Jean Suszko a constaté «une amélioration dans la mesure où on prend en considération le contexte de l'enfant.

«Avant, si le jeune parlait mal le français, on le ridiculisait et on l'encourageait à fréquenter l'école anglaise. À présent, on lui permet de réapprendre son français. Certains pensent qu'on a sacrifié la pureté de la langue. Mais je ne pense pas que ça ait forcément fait baisser le niveau.»

Les années que Jean Suszko a passées à la tête de la Seine n'auront pas été de tout repos. Les dossiers importants, telle la création de la Division scolaire franco-manitobaine (qui a fait perdre à la Seine près de 1 200 élèves) l'ont d'ailleurs empêché de prendre sa retraite l'année dernière, comme il en avait l'intention.

L'autre gros dossier est celui de la révision des frontières scolaires. Si le gouvernement accepte les récentes recommandations du comité Norrie, la Seine disparaîtra de la carte et ses écoles seront éparpillées entre quatre nouvelles divisions scolaires.

Jean Suszko aura au moins la satisfaction de ne plus être aux commandes lorsque ce scénario se réalisera. Il entend bien cependant être un retraité actif. «Il se peut que je fasse d'autres choses», conclut-il, sibyllin.

L.G.

SOCIÉTÉ

Les Clercs de Saint-Viateur fêtent l'ancien Collège d'Otterburne

Il était une fois un orphelinat...

Le Collège Saint-Joseph d'Otterburne n'a pas toujours été un pensionnat dispensant l'instruction à un groupe de 160 jeunes de bonnes familles francophones et catholiques.

En effet, quand les Clercs de Saint-Viateur (CSV) ont été invités dans le diocèse par l'archevêque de Saint-Boniface en 1904, c'était pour prendre charge d'un orphelinat à Makinak (près de Sainte-Rose-du-Lac), sur une terre pauvre et marécageuse de 960 acres. Southwark Home est devenue la Maison Saint-Joseph.

Puisque l'établissement devait dépendre pour sa survie des revenus de l'agriculture, les CSV ont quitté cette terre «non cultivée et non cultivable» pour un terrain riche et fertile à Otterburne, dans la vallée de la rivière Rouge. C'était en 1912.

«Ils sont déménagés là en avril, rappelle un ancien étudiant et professeur, le frère Camille Légaré, et ont construit la même année la première bâtisse de trois étages.»



Le Collège en 1935. (Archives CSV)

Graduellement, au fil des années, la Maison a grandi: on y établit une école d'agriculture dans les années 1940, et un programme d'enseignement des écoles publiques dans les années 1950. On a ainsi ajouté à la clientèle originale les garçons des villages environnants où il n'y avait pas de secondaire. Quand on a agrandi et rénové en 1957, la Maison est devenue Collège.

L'ancien réfectoire lors d'une occasion spéciale.

«Il n'y avait pas de 12e année dans mon village de Dunrea, explique Camille Légaré, un diplômé de 1954. J'avais le choix entre Brandon et Otterburne. Deux anciens m'ont recommandé Otterburne. Et j'ai vraiment aimé ça.

«Ce qui était spécial, c'était l'amitié avec les autres jeunes, des francophones qui venaient de partout. Nos cours étaient en anglais, mais on parlait toujours français, et il y avait bien des activités qui n'existaient pas dans les écoles de campagne. Le lien reste, même si on ne se revoit pas pendant longtemps.»

Le Collège a survécu durant les années 50 et le début des années 60 grâce à une entente avec les divisions scolaires avoisinantes (surtout la Rivière-Rouge) qui payaient pour y inscrire leurs étudiants du secondaire.

Mais avec l'arrivée des grandes unités en 1967, les largesses du gouvernement ayant permis d'acheter des autobus et de construire des écoles à Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Pierre-Jolys, le Collège d'Otterburne perdait une large part de sa clientèle.

«Finalement, on n'avait plus les moyens de soutenir le Collège. Si on avait essayé de rester là, on aurait été dans le chemin (des nouvelles écoles), souligne le frère Légaré, et il aurait fallu doubler ou tripler les frais de scolarité.» Les Clercs ont fermé les portes.

Ils n'étaient pas les seuls: en 1969, les oblats fermaient le Juniorat de la Sainte-Famille, et en 1972, les jésuites vendaient le Collège de Saint-Boniface à une corporation privée. Le seul pensionnat à subsister jusqu'aux années 80 a été le Séminaire de la rue Laflèche à Saint-Boniface.

En 1970, les CSV ont réussi à vendre le Collège au Winnipeg Bible College, et l'établissement est connu aujourd'hui comme le Providence College and Seminary.

Le 25e anniversaire de la fondation du collège biblique a été célébré le 3 février dernier, en présence de 125 anciens élèves des CSV, qui ont trouvé l'édifice et le terrain complètement changés. Les anciens ont surtout remarqué que les coins où ils avaient fait leurs mauvais coups ont disparu!

Jean-Pierre DUBÉ



Les finissants de 1966.

Un ancien se souvient

Un dortoir de 130 lits!

Le dortoir du Collège Saint-Joseph d'Otterburne comptait trois parties: le plus grand, de 130 lits, était destiné aux jeunes de 7e à 9e année; puis il y avait le moyen dortoir, pour les étudiants de 10e et 11e; et le petit dortoir de la 12e année, où il y avait plus de liberté.

«On a essayé de revoir ces dortoirs-là quand on est allés (à la fête du 25e anniversaire du 3 février), explique un ancien élève, Robert Bérard, enseignant à Saint-Jean-Baptiste, mais c'est devenu des classes.

«On cherchait la place où on faisait la chandelle! Ceux qui faisaient les tannants vers minuit et qui se faisaient prendre devaient se tenir debout au bout du dortoir pour une demi-heure. Mais des fois, le frère oubliait et on restait là deux heures...

«Il y avait aussi les anciennes salles de douches où on s'amusait à mettre l'eau froide ou l'eau chaude pour le plaisir d'entendre les autres crier! Les dortoirs, assure Robert Bérard, c'est là où on a le plus de souvenirs.

«On a cherché les racoins où on allait fumer, comme la place où on mettait nos patins; mais c'est maintenant un centre de méditation et il y a du tapis partout! Ça fait deux fois qu'ils (Providence College and Seminary) rénovent et tout a changé.

«Dans le réfectoire, on reconnaît encore la place où il y avait les tables avec les numéros. La table 1 regroupait ceux qui avaient le plus de points et se faisait servir en premier.

Les diplômés de 1966 ont organisé une réunion de tous les anciens en 1986 et pourraient très bien recommencer pour 1996. Surtout que le 3 février, «on n'a pas eu assez de temps pour socialiser.»

La page de BICOLO

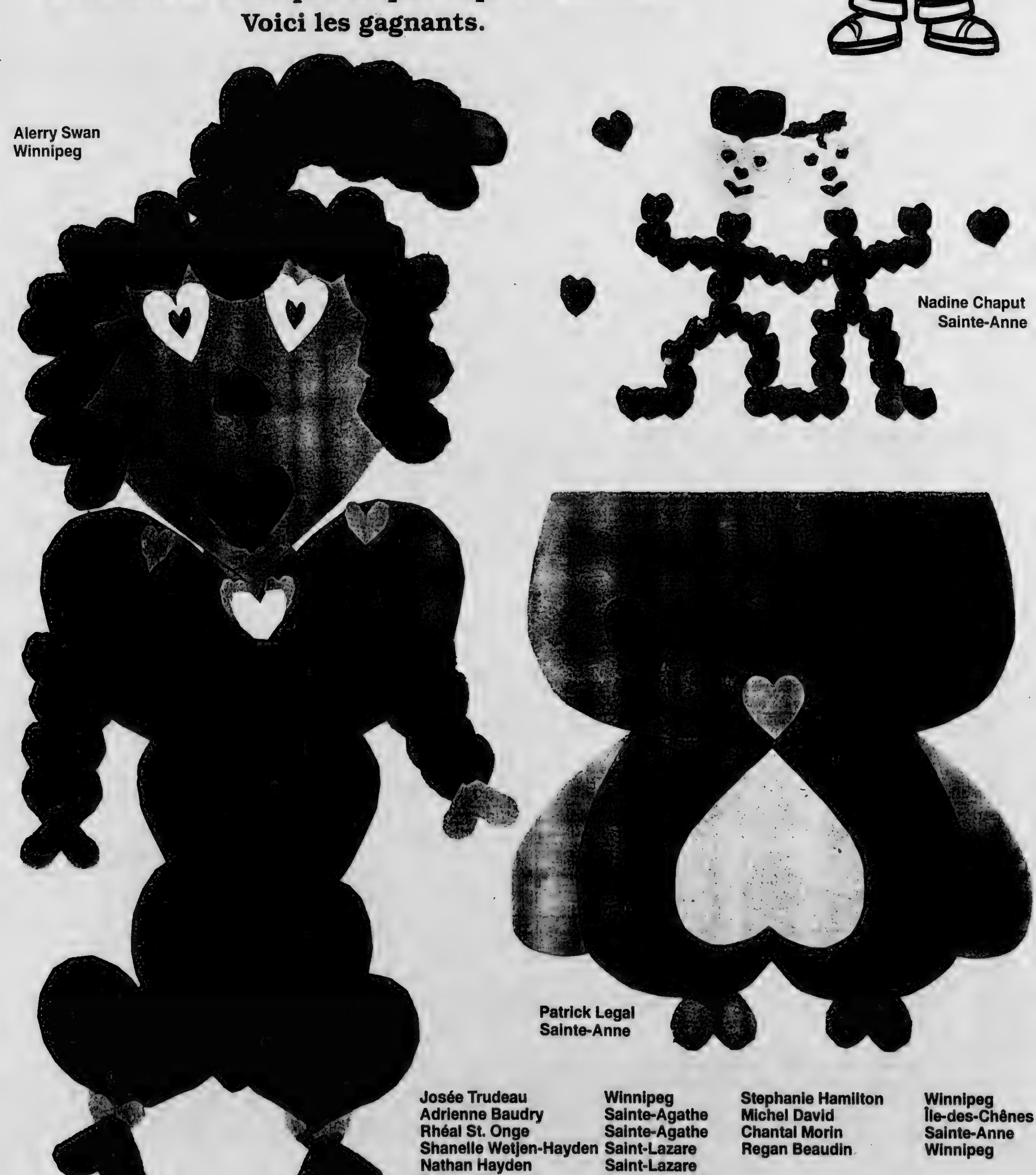
Salut!

Cette semaine je t'annonce les gagnants de mon concours de coeurs.

Bicolo

Des coeurs, des coeurs et encore des coeurs!
J'en vois partout; que c'est beau!
Merci à tous ceux qui ont participé au concours.

Voici les gagnants.



Alerry Swan
Winnipeg

Nadine Chaput
Sainte-Anne

Patrick Legal
Sainte-Anne

Josée Trudeau	Winnipeg
Adrienne Baudry	Sainte-Agathe
Rhéal St. Onge	Sainte-Agathe
Shanelle Wetjen-Hayden	Saint-Lazare
Nathan Hayden	Saint-Lazare
Sylvie Jolicoeur	Sainte-Agathe
Denis Freynet	Sainte-Anne
Stephanie Hamilton	Winnipeg
Michel David	Île-des-Chênes
Chantal Morin	Sainte-Anne
Regan Beaudin	Winnipeg

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ÉD., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231–1333
Fax: 237–0998

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
185, boulevard Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233–4359.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-957-5464 *(sans frais)*
Fax: 957-0945
À la Caisse populaire de Saint-Malo, les vendredis de 13 h 30 à 17 h 30
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••
Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-2060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires
360, rue Main
30e étage
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: **957-0050**
Télécopieur: **957-0840**
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Recyclez ce journal!

SERVICES

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237-4823

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Lise Hamelin, R.N.
Lucie Labossière-Howard, R.S.W.
(204) 256-2111
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET Monuments
Deuxième génération
- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

SERVICES

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
- Musique enregistrée
- KARAOKE
- Location d'équipement sonore • Éclairage

Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878-2472

Encouragez nos annonceurs!

Music - Musique - by par Lionel
Pour une bonne soirée!
Lionel Collette
Téléphone: 878-2761

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LUC DANDENAULT au **433-7633**
LEON MORRISSETTE au **433-7257**
Plus de 20 ans d'expérience
•LOEWEN FUNERAL CHAPELS•
Steinbach **Tél.: 326-1351**

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux

Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

Dr ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
Dr GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409-428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

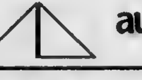
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255-2459.

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
264, avenue Portage, 2e étage
Téléphone: 943-6628

Recyclez ce journal!

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



LA LIBERTÉ
Avis aux annonceurs
Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.
La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17h (par écrit et payées d'avance).
Merci de votre collaboration.
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

Abonnez-vous
LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	35 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	70 $ ☐

Nom: ______________________
Adresse: ______________________

QUIZ

Le premier Hé Ho!



QUESTIONS

1. Cette sculpture de neige date de quel Festival du Voyageur?

2. Où se trouvait-elle?

3. Le premier Festival a duré combien de jours?

4. Qui ont été les premiers voyageurs officiels?

5. Qu'est-ce qu'on allumait à la cérémonie d'ouverture?

6. Qui a été l'artiste invité du 1er Festival?

7. Qui a gagné le premier concours de la reine du Festival?

8. Parmi les activités du premier festival, lesquelles sont disparues?

9. Quelle activité n'a pas lieu pour la première fois cette année?

10. Quelle a été la participation au premier Festival?

11. Y a-t-il eu des visiteurs de l'extérieur de la province en 1970?

12. Qui a composé la chanson du voyageur?

RÉPONSES

1. Du premier Festival en 1970. La photo a été prise par Angélina Champagne.

2. Dans le parc Provencher dans un coin qu'on avait nommé Merveilles d'hiver. On y trouvait aussi un fort de glace et des glissoires, et on pouvait se promener en traîneau tiré par des chevaux.

3. Cinq jours, du 25 février au 1er mars.

4. Georges et Anita Forest. Ils avaient choisi comme costume la tenue de grande circonstance que le premier couple blanc de la Rivière-Rouge (Jean-Baptiste Lagimodière et Marie-Anne Gaboury) portait au début du siècle dernier.

5. Le flambeau du Festival qui, pour la première année, était installé près du fort de glace dans le parc Provencher. Étaient présents: Richard S. Bowles (lieutenant-gouverneur), Ed Turner (maire de Saint-Boniface), Stephen Juba (maire de Winnipeg) et Robert Trudel (président du comité du Festival), avec comme maître de cérémonies, Me Rhéal Teffaine.

6. Le chansonnier québécois Tex Lecor.

7. Parmi les dix concurrentes, Brigitte Prince, étudiante à l'Institut collégial Louis-Riel, a été couronnée. Elle représentait Radio-Canada.

8. Presque toutes. En 1970, outre le concours de la reine, il y avait eu des feux d'artifice, une boîte à chansons géante, une danse "teen", une course d'automobiles sur glace de 100 milles, des courses de motoneiges, un grand bingo, une danse moccassins, une soirée Monte Carlo, des sauts en parachutes et des courses de raquettes. Une activité qui dure depuis le début: le bal costumé.

9. Le défilé.

10. On a estimé à 175 000 le nombre de personnes qui auraient visité Saint-Boniface au cours du Festival.

11. Oui. Une délégation d'environ 80 personnes, dont le maire Guy Otis, sont venues de Maskinongé (Québec), village natal de Marie-Anne Gaboury.

12. Gérald (Daniel) Lavoie a écrit les paroles sur un air traditionnel le 30 janvier 1970.

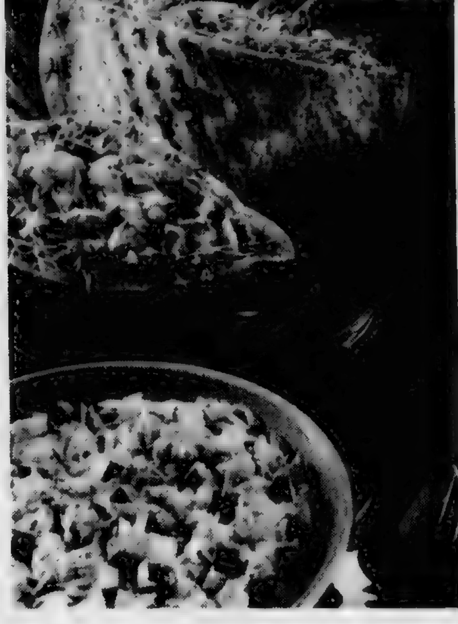
Compilé par Karine BEAUDETTE

Source: les journaux La Liberté et le Patriote de la fin février et du début mars 1970.

RECETTE

Pochettes de pain pita au thon

Dans les années 1990, les sandwiches au thon ont autant de goût, mais ils contiennent 83 % moins de gras lorsque préparés avec du thon en conserve dans l'eau, de la mayonnaise réduite en gras, une pomme et une carotte.



Pochettes de pain pita au thon

1 boîte (6,5 oz/184 g) de thon dans l'eau, égoutté
1/3 de tasse (75 mL) de mayonnaise réduite en gras
1/2 tasse (125 mL) de pomme, en morceaux
1/4 tasse (50 mL) de carotte râpée
1 c. à table (15 mL) de jus de citron
2 pains pita, coupés en deux
Germes de luzerne

- Dans un petit bol, combiner le thon, la mayonnaise, la pomme, la carotte et le jus de citron.
- Farcir chaque moitié de pain pita de germes de luzerne et du quart de garniture au thon.

Donne 4 portions.

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5 $** ou **7,50 $** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6 $** ou **9 $**); 29 à 35 mots (**7 $** ou **10,50 $**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8 $** ou **12 $** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!



Divers

VEUVE de 59 ans, 5 pi. 6 po., brunette, taille moyenne, travaille, aime faire la cuisine, désire faire connaissance avec homme sérieux avec sens de l'humour, qui aime la musique et danse du bon vieux temps. Travaille, sincère, sérieux et joie de vivre. Veuillez envoyer vos lettres directement à La Liberté, en indiquant qu'il s'agit de l'annonce # 101.
871-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. C.L.M.
874-

DES CENTAINES DE MAISONS VENDUES. Commission: 2 800 $ pour maisons de plus de 70 000 $, 4 % pour maisons de 40 000 $ à 70 000 $. Inclus le service «multiple listing». 23 ans d'expérience. Appelez Maurice Ayotte chez Bel-Air Realty au 237–9149.
877-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. S.J.D.
885-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur. de Jésus pour faveur obtenue. S.J.D.
886-

RENDEZ-NOUS CHRISTIAN: Service chrétien de rencontres. Téléphone: 235–1020. Service disponible en français, pour catholiques/chrétiens. Sous la protection du Sacré-Coeur de Jésus et de la Sainte Vierge Marie.
887-

Recherche

GARDERIE DES BAMBINS à Saint-Boniface est à la recherche d'une C.C.W. II pour faire de la suppléance durant l'année et les mois de juillet et août. Contactez Claudette au 237–8660.
865-

RECHERCHE: des directeurs pour une entreprise internationale licenciée. Doit avoir des qualités de leadership pour travailler avec une équipe très dynamique et très coopérative. Temps plein ou partiel, 650 $ et plus par semaine. Ce poste est excellent pour ceux qui ont le désir de démarrer une entreprise sans quitter leur emploi. Ces directeurs peuvent travailler de leur domicile. Téléphonez (204) 876–4734 pour prendre un rendez-vous.
880-

ON DEMANDE une personne pour travailler à temps partiel dans une résidence d'handicapés mentaux. Doit être disponible pour heures de travail variées, fins de semaine, nuits, etc... Possibilité d'un poste à plein temps dans l'avenir. Faire parvenir votre curriculum vitae à: Villa Vita, 210, rue Masson, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H4.
882-

À vendre

À VENDRE OU À LOUER: Grande maison de 2 141 pi², située au 457, rue Jeanne-D'Arc à deux pas du Collège et de l'Hôpital. Cette grande maison a été rénovée à l'intérieur et saura répondre à tous vos besoins. Roger Robidoux au 237–4255 Realty World Robidoux.
848-

LA CAMPAGNE VOUS INTÉRESSE? Pourquoi ne pas construire votre nouvelle maison ou un chalet sur un lot boisé (3 acres) le long de la Rivière-aux-rats. Tranquillité, nature fraîche et tous les services en français. Le prix: 22 900 $. Une aubaine! Roger Robidoux au 237–4255 Realty World Robidoux.
849-

À VENDRE: Laveuse et sécheuse portatives Kenmore 1991, en excellent état, contrat d'entretien inclus. 690 $/pair. Téléphonez au 488–9531.
879-

À VENDRE: Maison bungalow à Sainte-Agathe (1 250 pi²) sur un lot développé (150 x 80), 3 chambres à coucher, sous-sol fini, garage, maison complètement réorganisée, 4 min. de l'école élémentaire de Sainte-Agathe. Tél.: 1–882–2391.
883-

À VENDRE: Un manteau 3/4 de rat musqué et cuir, taille 10, très bon état avec chapeau. Aussi jacket de fourrure en rat musqué comme neuf. Meilleure offre. 256–2374 avant midi.
884-

À louer

À SOUS-LOUER: 438, Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher, propre et tranquille. Disponible immédiatement. Comprend stationnement et tous les services. 415 $ par mois. Composez le 235–0434.
876-

À LOUER: sur la rue Notre-Dame, appartement d'une chambe, salon, cuisine et salle de bain. Chauffage et eau inclus, ainsi que stationnement. Propre et tranquille. Entrée privée. Libre immédiatement. 350 $ par mois. Composez le 235–0240.
881-

Publi-reportage

Une année de transition dans la façon de payer Autopac

1995 marque un changement fondamental à la façon dont le gouvernement percevra la cotisation annuelle de l'Autopac. En effet, ce sera la dernière fois que tous les renouvellements du régime d'assurance automobile du Manitoba seront payables avant la fin février.

L'objet de ce changement est d'échelonner les renouvellements à l'année longue. Ceci permettra un meilleur service à la clientèle et aura un effet positif certain sur l'économie manitobaine en général, en évitant une "fuite" massive de capitaux deux mois après Noël.

Quand la période de transition sera terminée, donc, l'assurance et la vignette d'immatriculation seront exigibles quatre mois après la date d'anniversaire du titulaire de l'Assurance. Toutefois, chaque cas sera différent et il est important d'être bien renseigné.

Cette modification est sûrement la principale qui soit entrée en vigueur le 1er janvier 1995. Mais comme à chaque année, Autopac a subi d'autres changements qui, somme toute, sont eux aussi importants à connaître.

Comment s'y retrouver? Comment peut-on être vraiment certain du mois où nous devrons payer à nouveau Autopac? Qui donc peut nous expliquer clairement ces changements qui affecteront nos habitudes et nos façons d'épargner pour cette dépense annuelle?

La solution

Il existe une solution humaine, chaleureuse et empreinte de professionnalisme: l'agent francophone d'Autopac. Au Manitoba, ils sont une bonne dizaine, en ville comme dans certains villages, qui ont comme métier de renseigner leur clients face à ces changements importants.

Ces hommes et ces femmes d'ici ont été formés pour comprendre toutes les nouveautés d'Autopac. Chacun d'eux, dans leur communauté, n'a pas à vendre Autopac machinalement à tout prix; ils ont aussi le devoir et le pouvoir de l'expliquer à fond à leurs clients. Un agent francophone peut en plus vous l'expliquer dans votre langue. N'est-ce pas là un élément important, la langue, quand on veut bien comprendre les nouvelles réalités qui nous affecteront?

Vous avez des questions concernant Autopac, les tarifs, la nouvelle grille de rabais consentis en fonction des "mérites"?

Il n'en coûte pas plus cher de transiger avec un agent Autopac professionnel et francophone qu'avec un autre courtier ordinaire ou qu'en postant* son formulaire et son chèque comme d'autres jettent une bouteille à la mer. Mais la qualité du service, elle, fait toute une différence!

Un agent francophone d'Autopac crée de l'emploi dans nos communautés, parmi les nôtres (dont un nombre grandissant de nos jeunes qui sont tous et toutes des spécialistes en assurances). Tous ces professionnels sont aussi des courtiers d'assurances générales dont le but est de conseiller chaque client en fonction de ses besoins en assurances.

Avant tout, le principal mandat que s'est donné cette dizaine de courtiers francophones est de répondre avec professionnalisme, cordialité et empressement à toutes vos questions, même les plus difficiles.

Pour le même prix, pourquoi refuseriez-vous d'être mieux servi, mieux conseillé et mieux compris en transigeant avec un des agents professionnels francophones d'Autopac dont le nom et les coordonnées apparaissent sur cette page?

* *On peut aussi poster son formulaire à son courtier.*

LA DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

NOUVELLES–gestion

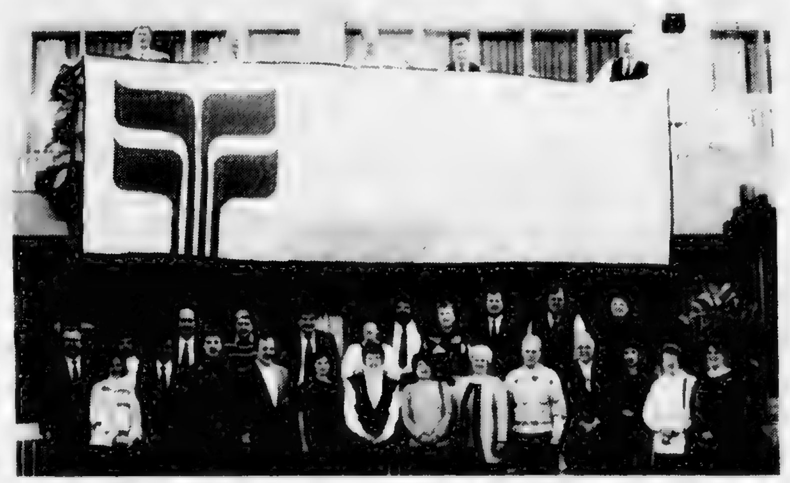
Le bulletin d'information
de la Division scolaire franco-manitobaine n° 49

Volume 1, n° 5 | Saint-Boniface (Manitoba) | Février 1995

UNE AUTRE PAGE D'HISTOIRE

La deuxième phase du projet *Une autre page d'histoire*, intitulée «S'APPRÉCIER», a débuté le 5 janvier. Diane Bruyère, coordonnatrice des programmes et des services culturels de la DSFM, explique:

«Le but du projet est de promouvoir chez les élèves un sens d'appartenance à la DSFM. Des activités sont proposées pour nous aider à apprécier, au niveau des communautés scolaires, la bannière signée par tous les élèves de la DSFM ainsi que le montage vidéo de notre première rentrée scolaire.»



Les directrices et directeurs d'école de la DSFM devant la bannière géante du projet «Une autre page d'histoire». (Photo : Jacqueline Blay)

Pour les plus jeunes, un cahier d'activités a été préparé afin que la bannière puisse être intégrée aux différentes matières. Exemple : les différentes écoles et régions permettent d'étudier la géographie de la province.

Pour les secondaires, il y a un vidéo mettant en vedette le jeune entrepreneur franco-manitobain Sol Desharnais qui a préparé la bannière. À travers le témoignage de Sol Desharnais, les élèves peuvent se rendre compte de l'importance de l'école franco-manitobaine et de ce que ça prend pour réussir.

Une autre page d'histoire n'est qu'un parmi une bonne douzaine de projets culturels de la DSFM cette année. Voici par secteur un résumé de d'autres activités.

Expression orale. Un concours divisionnaire d'art oratoire pour les élèves de la 3ᵉ à la 8ᵉ aura lieu au printemps. Lefco Doche, directrice adjointe de l'École Lacerte, a préparé un document de travail qui aidera les enseignant(e)s à préparer les jeunes pour ce genre de discours. Pour les élèves de secondaire 1 à secondaire 4, il y a le projet *Francs-Parleurs en herbe* *(page 2)*. Les élèves de la 7ᵉ au secondaire 4, ainsi que le grand public, pourront aussi participer à des sessions de formation en improvisation.

Théâtre et vidéos. Les écoles secondaires de la DSFM participeront au *Festival théâtre jeunesse* organisé par le Cercle Molière. Des élèves de Saint-Joachim *(La Broquerie)*, Aurèle-Lemoine *(Saint-Laurent)*, Louis-Riel et Précieux-Sang participent au *Festival des vidéastes*. Ces jeunes prépareront un vidéo au sujet de la violence chez les adolescents.

Culture et patrimoine. Les écoles de la DSFM avaient leur journée bien à elles au *Festival du Voyageur* 1995. *Gens de chez nous*, un projet de recherche et de documentation sur l'histoire locale, est organisé conjointement avec la Société historique de Saint-Boniface. Et en mars, la *Semaine de la francophonie* sera soulignée avec deux projets parrainés par la DSFM, le Bureau de l'éducation française (BEF) et la Société franco-manitobaine (SFM). Les jeunes de la DSFM participeront aussi à la journée scolaire du *Salon du livre du Manitoba* le 3 mars.

Fêtes régionales. *Fau's'connaître*, un rassemblement des élèves de la 7ᵉ et 8ᵉ de la région Est, a lieu le 17 février *(page 11)*. Le vendredi 10 mars, les élèves du secondaire 1 et 2 ont rendez-vous à Saint-Laurent pour une journée d'activités peu communes. *(page 10)*

Comme le souligne Raymond Bisson dans le mot du directeur général : «Et dire que ce n'est qu'un début!» *(page 4)*

VOS COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Marc BOILY (vice-président)
Saint-Boniface
237-3560 (dom.)
945-1602 (bur.)

Aurèle BOISVERT
Sainte-Anne
422-9042 (dom.)
235-4421 (bur.)
237-3240 (télécopieur)

Léandre BUISSÉ
Saint-Boniface
254-0070 (dom.)
257-6061 (bur.)
254-7183 (télécopieur)

Michelle CENERINI
La Salle
736-2970
736-2970 (télécopieur)

Raymond CURÉ
Saint-Pierre-Jolys
433-7593
433-7593 (télécopieur)

Hubert DEROCHE
Notre-Dame-de-Lourdes
248-2407 (dom.)
248-2309 (bur.)
248-2306 (télécopieur)

Murielle GAGNÉ-OUELLETTE
Saint-Boniface
254-4048 (dom.)
233-0277 (bur.)

Jeannette GILMORE
Saint-Jean-Baptiste
758-3226 (dom.)
746-2491 (bur.)
746-6027 (télécopieur)

Tayeb MERIDJI
Saint-Boniface
237-6848
235-1747 (télécopieur)

Antonio SIMARD
Saint-Lazare
683-2318
683-2243 (télécopieur)

Louis TÉTRAULT (président)
La Broquerie
424-5728 (dom.)
424-5228 (bur.)

NOUVELLES-gestion est une publication de la Division scolaire franco-manitobaine n°49. Commentaires ou suggestions? Veuillez communiquer avec Jacqueline Blay, directrice des communications de la DSFM.

Téléphone : **982-8950**
Télécopieur : 982-8955

En bref du bureau divisionnaire

Les Francs-Parleurs en herbe

Les élèves du secondaire 1 *(9e année)* au secondaire 4 *(12e année)* pourront bientôt participer à un nouveau programme mis sur pied par la DSFM. Intitulé Les Francs-Parleurs en herbe, ce programme préparera les jeunes à s'adresser oralement à un groupe, sans texte, avec confiance et humour, tout en transmettant un message clair, précis et organisé.

La préparation et la présentation de discours improvisés s'intègrent bien au programme de français au niveau secondaire. Les discours développent chez les jeunes les habiletés à utiliser efficacement leur langue maternelle comme instrument de communication. C'est aussi une bonne préparation pour l'avenir, car l'importance de la communication dans la société d'aujourd'hui n'est plus à démontrer.

La DSFM a sollicité l'appui du Club Francs-Parleurs de Saint-Boniface pour développer ce projet. Des membres du Club Francs-Parleurs offrent des ateliers de formation aux enseignants et enseignantes intéressé(e)s au programme, et assurent leur appui tout au long du projet. Voilà un partenariat entre la DSFM et un organisme communautaire qui profitera sûrement à nos élèves.

Roland Pantel



Lucien St-Vincent
1937-1994

La DSFM et la communauté franco-manitobaine ont perdu un grand ami de l'éducation française. Enseignant et administrateur scolaire, Lucien St-Vincent avait accepté, malgré sa santé délicate, d'oeuvrer à la mise en place de la DSFM comme membre de l'équipe de transition. Au nom des parents, du personnel et des élèves de la DSFM, la commission scolaire offre à la famille de Lucien ses plus sincères condoléances.

DEVISE DÉVOILÉE LE 24

La devise de la DSFM a été choisie et communiquée à huis clos aux membres de la CSFM. Des artistes ont été invités à soumettre des propositions de logo par le 10 février. Le tout sera dévoilé le 24 février dans le cadre de la journée de rassemblement de tout le personnel de la DSFM.

Cette journée pédagogique divisionnaire se déroulera sous le thème «Ensemble, créons des liens». Parmi les conférenciers invités, notons Fernand Fournier qui traitera d'un sujet qui nous concerne tous : «Travailler ensemble à la motivation scolaire des jeunes.»

COMITÉS SCOLAIRES

Les commissaires ont adopté, le 18 janvier, le document intitulé «Les comités scolaires». Ce document définit la composition et le mode de fonctionnement des comités scolaires prévus par la *Loi sur la gestion des écoles françaises*. Nous publierons dans le prochain numéro de Nouvelles-gestion la composition des comités scolaires de chacune des écoles de la DSFM.

Mot du président

Frontières ouvertes : écoutons ce qu'en disent les élèves

L'annonce du ministre de l'Éducation Clayton Manness a fait choc. Dès septembre 1995, les parents seront libres d'inscrire leurs enfants à l'école de leur choix de la division scolaire dans laquelle ils habitent. Et dès septembre 1996, en théorie, les parents pourront faire abstraction des frontières divisionnaires et inscrire leurs enfants à l'école publique manitobaine de leur choix.

Bien que cette nouvelle politique provinciale vise essentiellement les divisions scolaires de la majorité, il semblerait qu'elle risque de toucher tout autant le fonctionnement de la DSFM. Car en réalité, l'enfant ne serait plus obligé de fréquenter l'école de son quartier en milieu urbain ou l'école de son village en milieu rural.

Il est évident que ce genre de politique peut bouleverser le fonctionnement et l'administration d'une division scolaire. On peut s'imaginer des scénarios qui rendraient impossible l'administration de nos écoles. Que faire si les parents se ruent sur une école qui jouit *(à tort ou à raison)* d'une «bonne réputation» et qui est pleine à craquer? Agrandir l'école? Que faire si les parents boudent une école qui soit disant a une moins bonne réputation et qui se vide? La fermer?

Les membres de la Commission scolaire franco-manitobaine ont entamé à la mi-janvier une première ronde de discussions au sujet de cette nouvelle politique. Lors de ces discussions, nombre de points et d'inquiétudes ont été soulevés, tant au niveau des droits des parents qu'au niveau des répercussions financières et administratives d'une telle politique. Le dialogue et la discussion avec les représentants régionaux et les parents se poursuivront durant les semaines à venir.



Louis Tétrault, président de la DSFM.

Lors de ces discussions, il est très important de ne pas perdre de vue les premiers concernés: les enfants. En tant que commissaires d'écoles, il est parfois facile d'oublier cela parce que nous avons souvent ce qu'on peut appeler une perspective d'adulte.

Lors d'une réunion publique à Saint-Georges pour discuter de la création d'une école franco-manitobaine dans ce village, nous avions invité beaucoup de jeunes à nous faire connaître leur point de vue. La majorité des questions de ces jeunes concernaient ce qu'on peut appeler l'aspect communautaire de la nouvelle école: les amis, les sports d'équipe.

Ce que ces jeunes nous ont fait comprendre à leur façon c'est qu'absence de frontières scolaires ne veut pas dire absence de sens d'appartenance locale. On ne magasine pas pour une école comme on magasine pour une nouvelle voiture. Une école communautaire reconnaît l'existence d'une communauté locale dynamique qui contribue positivement à l'apprentissage et l'épanouissement de l'enfant.

La politique provinciale de frontières ouvertes ne devrait pas changer sensiblement les buts et les objectifs que nous nous étions fixés il y a maintenant plus d'un an. Rappelons-le. Nous avons hérité nos écoles de neuf divisions scolaires différentes ayant neuf différentes façons de faire les choses. Notre défi est donc toujours le même: d'assurer l'équité entre nos écoles, d'assurer que toutes nos écoles offrent des programmes de qualité qui tiennent compte des aspirations locales des parents et des enfants.

Comme nous l'a indiqué un jeune de la région de Laurier inscrit en 9e année au Collège Louis-Riel: «... Je suis très heureux de faire partie de la D.S.F.M. J'espère que l'année prochaine je pourrai suivre mes cours de 10e année à l'École Laurier. C'est très difficile de vivre si loin de ma famille et de mes amis.»

Louis Tétrault
Président

Mot du directeur général

Des exemples concrets de partenariat

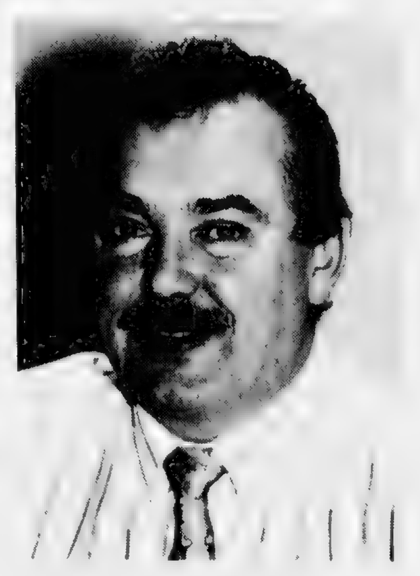
On le répète souvent entre professionnels de l'éducation: de plus en plus, il faut établir des partenariats entre le milieu scolaire, le milieu des affaires et la communauté. À la DSFM, on ne fait pas seulement qu'en parler, on le fait.

Comme vous pourrez le constater en lisant ce numéro de Nouvelles-gestion, le concours de nombre de groupes et d'associations franco-manitobaines nous permet d'offrir à nos élèves une programmation culturelle et pédagogique enrichie.

Dès les débuts, le partenariat entre la DSFM et les associations franco-manitobaines s'est établi. On n'a qu'à se rappeler du concours de devise organisé conjointement avec la Fédération provinciale des comités de parents. Ou encore, des stages de formation que la FPCP a donné aux futurs parents gestionnaires. Ces premières expériences ont confirmé la justesse d'adopter une démarche collaborative et ont indiqué les pistes pour le développement de l'avenir.

Depuis, le cercle des partenaires s'élargit. Prenons, par exemple, le développement d'un nouveau programme intitulé «*Les Francs-Parleurs en herbe*». Comme le souligne Roland Pantel, directeur de la programmation et du perfectionnement professionnel, dans son article en page 2, le Club Francs-Parleurs de Saint-Boniface a joué un rôle clé dans le développement de ce projet en offrant des ateliers de formation à nos enseignants et enseignantes et en assurant son appui tout au long du projet.

Prenons aussi le maintien du projet «*Fau's'connaître*», une journée d'activités de plein air pour les élèves de la



Raymond Bisson, directeur général.

7e et 8e années de la Région Est. Le Conseil jeunesse provincial, l'association provinciale des jeunes franco-manitobains qui organise, entre autres, le Francotonne, est notre partenaire dans ce projet.

La liste ne s'arrête pas là. Avec la Société historique de Saint-Boniface, nous organisons «*Gens de chez nous*», un projet de recherche qui s'inscrit dans le cadre des célébrations du 125e anniversaire de la province du Manitoba. Le *Salon du livre du Manitoba* tient une journée scolaire le 3 mars, permettant aux jeunes de rencontrer des auteurs et de participer à des ateliers et des concours. Six groupes de jeunes de la DSFM participent au *Festival des vidéastes*. N'oublions pas non plus les activités du Festival du Voyageur, la Semaine de la francophonie et les radios scolaires et CKXL, autant de projets qui ne seraient possibles sans la participation et l'appui de nos partenaires communautaires.

Dans le domaine pédagogique, plusieurs projets de partenariats sont déjà en place et d'autres à l'étude. Le projet bénévole de l'Institut collégial Notre-Dame et du Centre de santé de Notre-Dame-de-Lourdes et les programmes d'éducation alternative au Collège Louis-Riel et à l'École Pointe-des-Chênes dépendent de la participation d'entreprises et d'institutions prêtes à former des jeunes qui ne peuvent s'épanouir dans une salle de classe traditionnelle. La Villa Youville, l'Hôpital de Saint-Boniface et la Caisse populaire de Saint-Boniface sont des partenaires communautaires indispensables. *(voir page 7)*

Le projet Info-Partenariat du Collège Louis-Riel est un autre exemple de partenariat qui bénéficie à la fois à l'école et à la communauté. En offrant au grand public des cours en informatique, un outil de travail de plus en plus essentiel aujourd'hui, les membres de la communauté peuvent se développer personnellement et professionnellement. Les frais d'inscription prélevés permettent au Club d'informatique du Collège Louis-Riel de se développer et de créer un fonds de bourses pour les élèves se dirigeant vers une carrière en informatique.

Les réalisations des premiers mois sont un témoignage de l'engagement de la DSFM de faire de cette expérience pédagogique un projet collectif dans lequel la communauté pourra apporter une grande contribution au développement de notre jeunesse. Et dire que ce n'est qu'un début!

Raymond Bisson
Directeur général

Rendement scolaire en lecture et en écriture

Le 16 décembre 1994, le Conseil des ministres de l'éducation, Canada (CMEC) rendait public son rapport sur l'évaluation des élèves canadiens de 13 ans et de 16 ans en lecture et en écriture.

Le rapport sur l'évaluation de la lecture et de l'écriture présente les résultats par province et/ou territoire et par groupe linguistique *(anglais et français)*. Les résultats sont présentés pour chaque groupe selon cinq niveaux de rendement, le niveau 1 étant le plus bas et le niveau 5 le plus haut. Regardons brièvement les résultats des élèves qui ont atteint le niveau 3 ou un niveau supérieur *(4 et 5)*.

TABLEAU SOMMAIRE: POURCENTAGE DES ÉLÈVES AU NIVEAU 3 OU À UN NIVEAU SUPÉRIEUR

	Manitoba (francophone)	Canada* (francophone)	Canada (anglophone et francophone)
Lecture			
13 ans	47%	50%	45%
16 ans	62%	78%	72%
Écriture			
13 ans	28%	51%	62%
16 ans	43%	75%	80%

* *Canada francophone inclut le Manitoba, l'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick.*

LECTURE

En lecture, chez les 13 ans, 57% des élèves francophones du Manitoba ont atteint le niveau 3 ou un niveau supérieur. Si on compare ce résultat avec celui de tous les autres Canadiens *(anglophones et francophones)*, on constate que seuls les élèves francophones du Québec ont mieux réussi. La moyenne canadienne est 45%.

En lecture, chez les 16 ans, 62% des élèves francophones du Manitoba ont atteint le niveau 3 ou un niveau supérieur. La moyenne canadienne est 72%. Le rendement des élèves francophones du Manitoba en lecture ne diffère donc pas de façon significative sur le plan statistique par rapport aux autres élèves canadiens. *(voir le tableau sommaire)*

Voici ce que disent les auteurs du rapport:

«Au Manitoba, la plupart des élèves à qui on a administré le test en français lisent bien, c'est-à-dire qu'ils interprètent et évaluent des textes complexes et qu'ils extrapolent à partir de ces textes, à la lumière de leur expérience personnelle, réelle ou imaginaire.»

ÉCRITURE

Examinons maintenant les résultats en écriture. Chez les élèves de 13 ans, 28% des francophones du Manitoba ont atteint le niveau 3 ou un niveau supérieur, alors que la moyenne canadienne est 62%. Chez les élèves de 16 ans, 43% des francophones du Manitoba ont atteint le niveau 3 ou un niveau supérieur, tandis que la moyenne canadienne se chiffre à 80%.

Il y a donc une différence significative dans les deux groupes d'âge. D'après les auteurs du rapport :

«Une assez forte proportion d'élèves manitobains évalués en français font preuve, en écriture, d'habiletés inférieures à celles auxquelles les responsables de l'éducation de cette province pouvaient s'attendre. De plus, même si les élèves ont accès à un système d'éducation en français très compétent, le fait de vivre au sein d'une communauté largement anglophone ne contribue guère à l'expression orale et écrite du français.»

Notons que les résultats des élèves francophones de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick sont très semblables à ceux du Manitoba francophone. En fait, les auteurs du rapport indiquent que, pour ces deux provinces, le fait de vivre au sein d'une communauté largement anglophone ne contribue guère à l'expression orale et écrite du français.

LE SUIVI

Face à ces résultats, la DSFM a entrepris une campagne de sensibilisation auprès de tous les intervenants dans l'éducation de nos élèves. Les données ont été présentées à la CSFM en janvier. Les résultats ont été partagés avec l'ensemble des directions scolaires et le Comité de programmation de la CSFM. Au niveau des écoles, les résultats sont examinés et discutés par le personnel enseignant.

Une première réunion a déjà eu lieu avec des membres du Bureau de l'éducation française *(BEF)*. Le BEF nous a avisés que les résultats d'apprentissage pour chaque niveau scolaire dans les programmes de français seront précisés davantage sous peu. Nous continuerons de travailler ensemble dans ce domaine.

Tous les intervenants et intervenantes élaboreront au cours des prochaines semaines un plan pédagogique qui permettra de mieux atteindre les objectifs. Dès que le rapport technique détaillé sera disponible, vraisemblablement en avril, nous analyserons, avec les enseignants et les enseignantes, plus en profondeur la performance de nos élèves dans tous les aspects de la lecture et de l'écriture.

Enfin, les résultats de cette évaluation servent à inciter les parents à multiplier les efforts pour faire en sorte que le français soit utilisé le plus souvent possible par leurs enfants dans leurs activités quotidiennes.

Roland Pantel
Directeur de la programmation et du développement professionnel

Services aux élèves : tous en profitent

Orthopédagogues et orienteurs scolaires, orthophonistes, travailleurs sociaux et psychologues scolaires. Voilà le genre de spécialistes scolaires généralement regroupés dans un secteur dit «services aux élèves». Que c'est compliqué l'éducation en cette fin de siècle!

Oui et non, répond Louis Druwé, directeur des services aux élèves de la DSFM. Car le secteur des services aux élèves ne se limite pas aux cas problèmes. D'ailleurs beaucoup de programmes sont d'ordre préventif plutôt que correctif.

Psychologue scolaire. Qui dit psychologue, dit gros problème, n'est-ce-pas ? Et bien non! Françoise Sirois, psychologue scolaire de la DSFM, consacre une bonne moitié de son temps au domaine du rendement académique *(tests d'aptitudes, de quotient intellectuel, etc.)*. Le but est de voir si les jeunes atteignent ou non leur potentiel académique.

L'orthopédagogie. Les orthopédagogues sont des enseignants d'abord, souligne Louis Druwé. Ces enseignants ont une spécialisation dans le domaine des troubles d'apprentissage, de lecture, de l'enfance exceptionnelle et des méthodes d'évaluation. Les orthopédagogues oeuvrent tant au niveau élémentaire que secondaire.

Services d'orientation. Comme les orthopédagogues, les conseillers en orientation sont d'abord des enseignants. Au niveau élémentaire, ces personnes travaillent avec les autres enseignants, comme consultants à la gérance des comportements, aux programmes de prévention et dans le domaine des problèmes socio-affectifs. Ces professionnels travaillent aussi avec les jeunes et leur famille lorsqu'il y a des difficultés d'ajustement, par exemple.



L'équipe divisionnaire des services aux élèves (de g. à d.): Françoise Sirois, psychologue scolaire, Émile Huberdeau, travailleur social, Joanne Dumaine, coordonnatrice de l'orthopédagogie, Alfred Phaneuf, coordonnateur des services d'orientation et de l'éducation spéciale, Diane Dacquay, orthophoniste, Louis Druwé, directeur des services aux élèves, Louise Simard, secrétaire administrative. (Photo : Jacqueline Blay)

Au niveau secondaire, ces enseignants travaillent plus directement avec les élèves, offrant, entre autres, du conselling personnel et les renseignements pour la planification de carrières *(testing, découverte des intérêts, crédits nécessaires, etc.)*

Orthophoniste. Diane Dacquay, orthophoniste de la DSFM, se spécialise dans le domaine du langage. Elle est responsable de l'évaluation et l'intervention au niveau de la structure du langage, de la voix, du bégaiement et de l'articulation. La préparation d'une programmation spécialisée fait partie de l'évaluation. Ce programme peut impliquer un auxiliaire, les parents et l'enseignant.

Travailleur social. Il y a des cas de jeunes en difficulté qui dépassent les cadres de l'école. Contrairement au travailleur social de la province, le mandat d'un travailleur social scolaire ne s'étend pas à celui d'«avocat de l'enfant». Mais Émile Huberdeau, travailleur social de la DSFM, fournit l'appui aux familles et la liaison avec les agences externes.

Le secteur des services aux élèves comprend aussi une variété des projets spéciaux tels que la douance, le programme alternatif *(voir page 7)* et l'éducation coopérative. En résumé donc, les services aux élèves dépassent largement les cas problèmes. Tous les jeunes en profitent. ■

ÉDUCATION À DISTANCE

Deny Gravel, enseignant à l'école Précieux-Sang, a animé un atelier pédagogique lors du 1er colloque national sur l'éducation à distance au secondaire tenu à Québec du 8 au 10 février.

Ce colloque avait été organisé par le Réseau d'enseignement francophone à distance *(REFAD)* au Canada. La DSFM est la seule division scolaire francophone au Canada présentement membre institutionnel du REFAD. Les autres membres sont principalement des établissements d'enseignement post-secondaire et des ministères de l'Éducation.

En avril, Gérard Massé, enseignant au Collège Louis-Riel, se rendra à Saint-Hyacinthe *(Québec)*. Dans le cadre du congrès de l'Association québécoise des utilisateurs de l'ordinateur au primaire et au secondaire *(AQUOPS)*, il présentera un atelier pédagogique portant sur la production d'un logiciel éducatif.

Programmes alternatifs de la DSFM



David se concentre sur une tâche très précise: remplir une demande pour une carte VISA. Lise maîtrise peu à peu les techniques de longue division. Ces élèves de niveau académique très différents ont au moins une chose en commun: ne pouvant s'épanouir dans un milieu scolaire traditionnel, ils participent à un programme alternatif de la DSFM.

Le Programme alternatif offre l'occasion à des élèves, qui par le passé auraient sans doute abandonné leurs études, de poursuivre leur éducation académique et de développer les habiletés et les compétences nécessaires pour réussir dans le monde du travail.

Le Programme alternatif offre un programme académique adapté à chacun des élèves en matinée et des demi-journées d'expérience au travail chez un employeur local. En exposant l'élève à des situations où il réussit, tant à l'école qu'au travail, il découvre des avenues possibles pour enfin atteindre un mode de vie autonome et satisfaisant.

En plus de promouvoir le sens de la réussite chez l'élève, le programme promeut et développe chez l'élève l'importance de la flexibilité, de l'adaptabilité et de l'identification d'opportunités. Ces élèves pourront ensuite se trouver et garder un emploi ou encore se créer un emploi ou une entreprise viable dans leur communauté.

Cinq élèves, dont un de Lorette et un de La Broquerie, sont inscrits au Programme alternatif de l'École Pointe-des-Chênes. Parmi les entreprises-hôtes, notons un garagiste, un garagiste-carrossier et la Villa Youville, secteurs de la conciergerie et des activités pour aînés.

Normand Roy
École Pointe-des-Chênes

AU COLLÈGE LOUIS-RIEL : ADAPTATION À DES SITUATIONS RÉELLES



Chaque jour, 18 élèves du Collège Louis-Riel se rendent au cinquième étage de l'école des infirmières à l'Hôpital de Saint-Boniface. En matinée, ils suivent des cours individualisés en français, en anglais, en mathématiques, en hygiène, en sciences humaines, etc.

Les élèves travaillent parfois en groupe, parfois individuellement, dans le petit local de l'informatique ou dans une des deux salles de classe mises à leur disposition. Deux enseignants, avec l'aide de deux auxiliaires, préparent chaque élève pour le monde du travail.

La classe du Programme alternatif du Collège Louis-Riel a été restructurée cette année pour mieux répondre aux besoins de ces élèves. Avec moins de va-et-vient, moins de distractions et beaucoup de solidarité, les élèves sont immergés dans le monde adulte du travail. Ils apprennent à bien se comporter sans la surveillance continuelle d'un enseignant. Ils côtoient les employés de l'Hôpital de Saint-Boniface et s'adaptent très bien à l'environnement.

En après-midi, chaque élève se rapporte à un différent site pour y faire trois heures d'expérience au travail. Parmi les institutions qui accueillent les élèves, notons: l'Hôpital de Saint-Boniface, le Centre hospitalier Taché, le Collège universitaire de Saint-Boniface, la DSFM, Winnipeg Yamaha, Videon Cable Television, Crown Acura, le Centre Saint-Amant, Eaton's, la Baie, Assurances d'Eschambault, la base militaire et bien d'autres.

En acceptant un élève, l'employeur accepte de jouer le rôle d'enseignant, parent, ami et tuteur. L'employeur valorise le travail de l'élève et accepte de prendre le temps de bien lui enseigner les habiletés nécessaires au succès. Les employeurs oeuvrent dans un monde compétitif où l'adaptation et l'effort sont nécessaire pour réussir. Ces valeurs sont transmises aux élèves qui deviennent sensibles à ce qui doit être fait pour réussir comme employé ou entrepreneur.

Grâce à cette expérience au travail, les élèves s'adaptent à une situation réelle et acquièrent des habitudes telles que la fiabilité, la communication orale, l'initiative, la persévérance et le service aux clients.

Robert Paquin
École Louis-Riel

RÉGION Urbaine

BUREAU RÉGIONAL URBAIN
École Précieux-Sang
214-209, rue Kenny
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2E5
Téléphone: **1 (204) 231-5704**
Télécopieur: 1 (204) 237-1067
Secrétaire: **Michelle Koncz**
Heures de bureau: lundi et vendredi, 8h30 à 15h30; chaque deuxième mardi, 12h30 à 16h

LE COMITÉ RÉGIONAL

Carmelle Mulaire (Taché), présidente
Rita Simoens (Lacerte), vice-présidente

QUARTIER LACERTE
Michelle Freynet
Rita Simoens

QUARTIER LAVALLÉE
Maurice Auger
Murielle Gagné-Ouellette (commissaire)

QUARTIER LOUIS-RIEL
Léandre Buissé (commissaire)
Gilbert Laberge

QUARTIER PRÉCIEUX-SANG
Andrée Chénier
Tayeb Meridji (commissaire)

QUARTIER TACHÉ
Marc Boily (commissaire)
Carmelle Mulaire

Deuxième anthologie de l'école Lavallée

Les 513 élèves écrivent et illustrent. Les enseignant(e)s et les auxiliaires s'occupent de l'édition. Le personnel de soutien assure la mise en pages et l'impression. La deuxième anthologie de l'école Lavallée est véritablement une oeuvre collective!

Le titre du recueil, *«Vingt ans et ce n'est qu'un début»*, reflète à la fois le fait que l'école Lavallée fête ses vingt ans cette année et la première année de la DSFM. Simone Druwé, directrice adjointe de l'école Lavallée, dirige les travaux avec l'aide d'Edwidge Grolet, Catherine Lentz et Ephrem Dupont.

La publication devrait être disponible d'ici la fin avril. Une première anthologie, conservée à la bibliothèque scolaire, avait été publiée en 1990.

Info-Partenariat au Collège Louis-Riel

Le Collège Louis-Riel, en collaboration avec la DSFM, offre des cours en informatique destinés au grand public. Tous les cours se donnent au laboratoire d'informatique (local 216) du Collège Louis-Riel. Un cours est composé de 12 d'heures d'enseignement réparties en 4 sessions de 3 heures.

Six différents cours sont offerts. Certains cours permettent aux participant(e)s de maîtriser les logiciels Microsoft Works, Excel 4.0, Microsoft Publisher 1.0 et Windows.

D'autres cours permettent de prendre connaissance de l'Internet et de construire son propre logiciel.

Les frais d'inscription sont de 60 $. Les profits sont versés au Club d'informatique du Collège Louis-Riel (Info-Partenariat) et la fondation des bourses pour les élèves qui se dirigent vers une carrière en informatique.

La prochaine série de cours débutera en mars. Le nombre de participants est limité à 25 personnes par cours. Renseignements : Gérard Massé au 237-8927.

La Chasse au trésart de l'école Taché

Lors de la Chasse au trésart organisée à l'école Taché, Danielle Gatin, étudiante en 6e année, a écrit le reportage qui suit.



Les élèves de la maternelle à la 6e année de l'école Taché ont participé, du 9 au 13 janvier 1995, à une «chasse au trésart»... J'ai bien écrit «trésart» et non «trésor» puisqu'il s'agissait de découvrir la richesse de l'art visuel. Chaque classe avait été transformée en galerie d'art.

Chaque classe visitait trois galeries par jour, passant 15 minutes dans chaque galerie. Les deux groupes de 6e année organisèrent l'activité sous la direction de Julie Mongeon-Ferré. La DSFM, le comité de parents et l'école ont contribué à l'achat de prix pour un tirage. Il y a eu 14 gagnant(e)s qui se sont mérité du matériel d'artiste.

Danielle Gatin
Agente de liaison
«6e année»

En bref...

• **Andrée Chénier** a été élue sans concurrence le 28 décembre dernier représentante du quartier Précieux-Sang au Conseil régional urbain de la DSFM. Elle succède à Raymond Gouin.

RÉGION DU Sud

BUREAU RÉGIONAL DU SUD
École de Sainte-Agathe
Casier postal 40
Sainte-Agathe (Manitoba) R0G 1Y0
Téléphone: **1 (204) 882-2423**
Télécopieur: 1 (204) 882-2327
Secrétaire: **Linda Clarke**
Heures de bureau: le mardi et le mercredi, 9h à 12h; 13h à 17h

LE COMITÉ RÉGIONAL

Jeannot Robert (Sainte-Agathe), président
André Carbonneau (Saint-Pierre), vice-président

QUARTIER SAINT-PIERRE
André Carbonneau
Raymond Curé (commissaire)

QUARTIER SAINT-JEAN-BAPTISTE ÉLÉMENTAIRE
Léa Barnabé
Anne-Marie Fillion

QUARTIER SAINTE-AGATHE
Jeannot Robert

QUARTIER SAINT-JEAN-BAPTISTE SECONDAIRE
Jeannette Gilmore (commissaire)

Trois athlètes aux Jeux du Canada

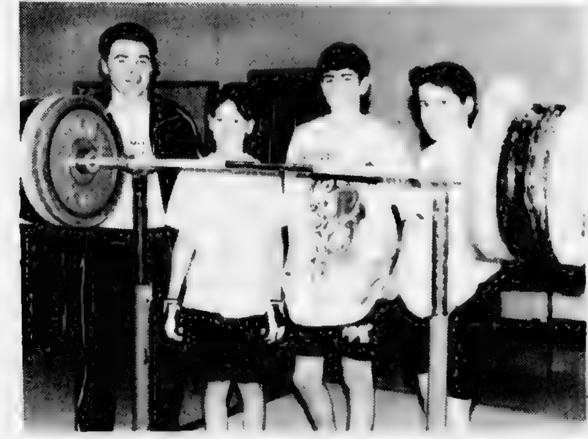
Trois élèves de l'école communautaire Réal-Bérard font partie de l'équipe manitobaine d'haltérophilie pour les Jeux d'hiver du Canada qui ont lieu fin février à Grande Prairie en Alberta.

Micheline Gagné *(8e année)*, Michel Laroche *(8e année)* et Gabriel Faucher *(7e année)* ont participé à un camp d'entraînement spécial tenu à l'Université du Manitoba durant la semaine du 13 au 17 février.

Les trois athlètes ont évolué sous la direction de Daniel Faucher, ancien haltérophile et directeur de l'école communautaire Réal-Bérard. Selon Daniel Faucher, le plus grand problème que connaît l'haltérophilie aujourd'hui est l'absence d'entraîneurs dans cette discipline.

Les trois jeunes de Saint-Pierre-Jolys seront à Grande Prairie du 26 février au 3 mars et participeront également aux cérémonies de clôture des Jeux d'hiver.

Catherine Steeves, enseignante à l'école communautaire Réal-Bérard, participera aussi aux Jeux d'hiver du Canada comme entraîneur-adjointe du biathlon.



Les athlètes et leur entraîneur (de g. à d.): Daniel Faucher (entraîneur), Gabriel Faucher (classe 54 kilo), Michel Laroche (60 kilo) et Micheline Gagné (70 kilo). (Photo : La Liberté)

Bibliothèque municipale à Sainte-Agathe

La municipalité rurale de Ritchot, a adopté, en deuxième lecture, un arrêté municipal pour la mise en place d'une bibliothèque municipale à Sainte-Agathe.

Cette bibliothèque municipale serait hébergée à l'École de Sainte-Agathe. Un Comité de bibliothèque a été mis sur pied. Hector Dumesnil siège à ce comité comme représentant de Sainte-Agathe.

La DSFM avait déjà donné son accord aux projets de bibliothèques municipales dans les écoles parrainés par l'Association des municipalités bilingues du Manitoba.

La bibliothèque devrait être en opération d'ici l'automne. Une bibliothèque semblable sera également mise sur pied à Île-des-Chênes.

École communautaire Réal-Bérard

L'école française de Saint-Pierre a depuis décembre un nouveau nom. Elle s'appelle maintenant l'école communautaire Réal-Bérard.

D'après André Garand, président du comité d'école, le consensus a été facile à trouver. Car Réal Bérard, originaire de Saint-Pierre Sud, est un artiste reconnu dans sa communauté et dans sa province. Il a réussi, avec son épouse, à élever une famille trilingue. Son humilité est aussi vaste que son talent.

L'école avait lancé le concours en septembre 1994. En plus du nom, le comité a également choisi la devise de l'école *(«Toujours là et là pour toujours»)* et les couleurs *(vert foncé, rouge vin et or)*. Le tout sera dévoilé au printemps.

En bref...

• L'équipe de filles (9e) du **Collège Saint-Jean-Baptiste** s'est placé deuxième lors du premier tournoi divisionnaire de volley-ball organisé par la DSFM en novembre.

• La CSFM a voté un crédit de 200$ au projet du **Camp rouge, ça bouge** pour permettre aux parents de Saint-Joseph de défrayer les coûts de location au centre communautaire de ce village.

RÉGION DE l'Ouest

BUREAU RÉGIONAL DE L'OUEST
Institut collégial Notre-Dame
45, avenue Notre-Dame Ouest
C.P. 250, Notre-Dame-de-Lourdes
(Manitoba) R0G 1M0
Téléphone: **1 (204) 248-2132**
Télécopieur: 1 (204) 248-2568
Secrétaire: **Suzanne DeCosse**
Heures de bureau: du lundi au vendredi, de 9 h à 12h

LE COMITÉ RÉGIONAL

Fernand Comte (Notre-Dame-de-Lourdes), président
Antonio Simard (Saint-Lazare), vice-président

QUARTIER SAINT-LÉON
Gilles Martel

QUARTIER SAINT-LAURENT
Guy Dumont

QUARTIER SAINT-LAZARE
Antonio Simard (commissaire)

QUARTIER ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
Diane Bazin
Fernand Comte

QUARTIER ÉCOLE SECONDAIRE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
Hubert Deroche (commissaire)

Franco-froid à Saint-Laurent

Tous les élèves de 9e et 10e de la DSFM sont invités à Saint-Laurent le vendredi 10 mars. Le but de cette première fête hivernale divisionnaire intitulée Franco-froid : mieux faire connaître la culture et les traditions de cette région de la province.

C'est la classe du cours de Sciences politiques de 9e et 10e qui a planifié les activités de la journée. En plus des activités sportives *(basket-ball, volley-ball et base-ball dans la neige)* et des ateliers d'artisanat *(travail de cuir et fabrication de capteurs de rêves)*, les jeunes qui le veulent pourront s'initier à la pêche d'hiver, une activité économique importante dans la région, et la chasse au lièvre *(de la chasse au collet à la préparation d'un ragoût de lièvre)*.

Compte tenu des distances, les élèves venant de Saint-Lazare passeront la nuit à Saint-Laurent chez des familles du village. Le premier Franco-froid est organisé par l'école communautaire Aurèle-Lemoine, la DSFM et le Conseil jeunesse provincial.



Environ 500 garçons et filles de 7e, 8e et 9e années (43 équipes) ont participé au premier tournoi divisionnaire de volley-ball de la DSFM en novembre. Prochains tournois : basket-ball, le 4 mars; badminton, le 28 avril; et le championnat d'athlétisme, le 2 juin. (Photo : Jacqueline Blay)

L'école de Laurier

La DSFM offrira un programme de français à l'école de Laurier dès septembre 1995.

Le personnel divisionnaire responsable de l'administration, de la programmation et des services aux élèves, ainsi que le président de la CSFM, Louis Tétrault, et les commissaires Hubert Deroche et Antonio Simard avaient rencontré les parents de Laurier début janvier.

Les parents de 41 enfants avaient indiqué fin janvier vouloir adhérer à la DSFM. On envisage mettre en place un programme français complet de la maternelle à la 11e année.

Vidéastes en herbe

Jamie Dumont et Sharen Delorme, avec le concours de Dean Bruce et de l'enseignante Monique Hébert, participent au Festival des vidéastes 1995. L'année dernière, l'équipe de l'école de Saint-Laurent avait remporté le Prix du public pour son vidéo «Le vrai visage des Métis».

En bref...

• **Notre-Dame-de-Lourdes** : Pierre Ramsay a été embauché comme technicien en informatique de la DSFM.

Il sera principalement responsable de fournir l'appui technique aux écoles. Le bureau du nouveau technicien en informatique est situé à Notre-Dame-de-Lourdes.

• **Saint-Lazare** : Joey Bohémier, élève de la 11e année de l'école Saint-Lazare, fait partie de l'équipe de hockey du Manitoba qui jouera aux Jeux d'hiver du Canada à Grande-Prairie (Alberta) à la fin du mois.

• **Saint-Laurent** : Le village de Saint-Laurent fait l'objet d'un reportage dans la revue *Canadian Geographic* numéro de mars 1995.

■

RÉGION DE l'Est

BUREAU RÉGIONAL DE L'EST
30, chemin Dawson *(Sous-sol de la Caisse populaire de Sainte-Anne)*
Casier postal 159
Sainte-Anne (Manitoba) R0A 1R0
Téléphone : **1 (204) 422-8272**
Télécopieur : 1 (204) 422-8292
Secrétaire : **Diane Verrier**
Heures de bureau : lundi, mardi et jeudi, de 9h à 15h

LE COMITÉ RÉGIONAL

Roland Gauthier (Saint-Joachim), président
Michelle Lagimodière-Gagnon (Lagimodière), vice-présidente

QUARTIER NOËL-RITCHOT
Charles Arbez
Léo Teillet

QUARTIER LAGIMODIÈRE
Michelle Lagimodière-Gagnon
Louis Paquin

QUARTIER SAINT-JOACHIM
Roland Gauthier
Louis Tétrault (commissaire)

QUARTIER GABRIELLE-ROY
Michelle Cenerini (commissaire)
Antoine Hacault

QUARTIER POINTE-DES-CHÊNES
Aurèle Boisvert (commissaire)
André Lafrenière

QUARTIER SAINT-GEORGES
Madeleine Lavoie

Fau's'connaître à La Broquerie

Quelque 230 jeunes de 7e et 8e de la Région Est étaient rassemblés à La Broquerie, le vendredi 17 février. Le but de la journée d'activités sportives et culturelles : apprendre à mieux se connaître. Parmi les activités, notons le base-ball dans la neige, la raquette, le spectacle de l'heure du midi et un tournoi d'improvisation en après-midi.

Organisé par le Conseil jeunesse provincial (CJP), les jeunes du projet «Étudiants animateurs» et le personnel de la DSFM, Fau's'connaître était un projet initié par les directeurs des écoles franco-manitobaines de la Division Rivière-Seine.

La journée était une bonne occasion pour les jeunes de faire connaissance entre eux avant de passer de leur école de village aux écoles secondaires régionales.



Saint-Georges : *Toute la communauté était de la fête lors des cérémonies d'ouverture officielle de l'école de Saint-Georges en novembre dernier. Durant la cérémonie, on a souligné l'apport de tous les membres de la communauté à ce projet communautaire. (Photo : Jacqueline Blay)*

Pointe-des-Chênes sur l'autoroute électronique

L'équipement et l'ameublement sont en place. Dès que la Société des téléphones du Manitoba aura installé une ligne téléphonique spéciale, l'École Pointe-des-Chênes sera branchée sur l'autoroute électronique.

Rappelons que Pointe-des-Chênes est l'une de cinq écoles manitobaines qui participent à un projet fédéral-provincial intitulé «Centres d'information communautaire situés à l'école». Ce projet a pour but de permettre aux gens de la communauté d'avoir accès à l'Internet.

La prochaine étape du projet sera de donner des cours de formation aux personnes intéressées.

Bibliothèque municipale à Gabrielle-Roy

La municipalité rurale de Ritchot, a adopté en deuxième lecture, un arrêté municipal pour la mise en place d'une bibliothèque municipale à Île-des-Chênes. Cette bibliothèque municipale serait hébergée à l'École Gabrielle-Roy.

Un Comité de bibliothèque a été mis sur pied. Antoine Hacault, représentant régional du quartier Gabrielle-Roy, préside ce comité. La DSFM avait déjà donné son accord aux projets de bibliothèques municipales dans les écoles parrainés par l'Association des municipalités bilingues du Manitoba.

La bibliothèque devrait être en opération d'ici l'automne. Une bibliothèque semblable sera également mise sur pied à Sainte-Agathe.

Les vidéastes de Saint-Joachim

Quatre élèves de Saint-Joachim participent au Festival des vidéastes.

L'équipe de Saint-Joachim est composée de Mario Laurencelle, Michel Nadeau, Joël Tétrault et Gabriel Bourrier. L'équipe est sous la direction d'Alfred Laurencelle. Le thème du festival de viédastes 1995 est la violence chez les adolescents.

■

PERSONNEL DU BUREAU DIVISIONNAIRE

Téléphone : **(204) 982-8950**

Télécopieur : **(204) 982-8955**

Direction générale

Raymond Bisson, directeur général
Jacqueline Blay, directrice des communications
Christiane Méthot, secrétaire administrative
Madeleine Lang, réceptionniste
Chantal Sarrasin, secrétaire

Finances et administration

Cécile Berard, secrétaire-trésorière
Madeleine LeBlanc, secrétaire administrative
Christine Forest, réceptionniste de soutien
Juliette Mucha, secrétaire de soutien (Finances)
Annette Tétrault, adjointe de la secrétaire-trésorière
Anita Théroux-Comeault, commise – comptes payables
Danielle Parent, commis de soutien – comptes payables
Madeleine Gagnon, commis à la paie
Lynne Bjornson, commis à la paie

Programmation et perfectionnement professionnel

Roland Pantel, directeur de la programmation et du perfectionnement professionnel
Diane Bruyère, coordonnatrice des programmes et des services culturels
Arsène Huberdeau, coordonnateur en informatique et des centres de ressources
Patricia Thibodeau, coordonnatrice des services pédagogiques
Jacqueline Teffaine, secrétaire administrative
Paul Grégoire, spécialiste en intégration de systèmes informatiques
Pierre Ramsay, technicien en informatique

Services aux élèves

Louis Druwé, directeur des services aux élèves
Louise Simard, secrétaire administrative
Joanne Dumaine, coordonnatrice de l'orthopédagogie
Alfred Phaneuf, coordonnateur des services d'orientation et de l'éducation spéciale
Émile Huberdeau, travailleur social
Diane Dacquay, orthophoniste
Françoise Sirois, psychologue scolaire

Transport et entretien

Maurice Chaput, directeur du transport et de l'entretien
Lorraine Rozière, adjointe du directeur du transport et de l'entretien
Denis Perrin, préposé à l'entretien
Ginette Normandeau, secrétaire
Stéphane Berard, service de courrier divisionnaire
Gérald St-Laurent, service de courrier divisionaire

Région EST

École Gabrielle-Roy
Dir. : **Jean-Maurice Lemoine**
Téléphone : (204) 878-2147
Télécopieur : (204) 878-3495

École Lagimodière
Dir. : **Patricia Danylchuk**
Téléphone : (204) 878-3621
Télécopieur : (204) 878-3582

École Noël-Ritchot
Dir. : **Georges Prescott**
Téléphone : (204) 261-0380
Télécopieur : (204) 269-9969

École Pointe-des-Chênes
Dir. : **Armand St-Hilaire**
Téléphone : (204) 422-5505
Télécopieur : (204) 422-9934

École Saint-Georges
Dir. : **Lola Archer**
Téléphone : (204) 367-4224
Télécopieur : (204) 367-4680

École Saint-Joachim
Dir. : **Gilles Normandeau**
Téléphone : (204) 424-5287
Télécopieur : (204) 424-5610

Région OUEST

École communautaire Aurèle-Lemoine
Dir. : **Louis Allain**
Téléphone : (204) 646-2392
Télécopieur : (204) 646-2235

École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes
Dir. : **Marie Dacquay**
Téléphone : (204) 248-2147
Télécopieur : (204) 248-2371

Institut collégial Notre-Dame
Dir. : **Denis Bibault**
Téléphone : (204) 248-2167
Télécopieur : (204) 248-2371

École Saint-Léon
Dir. : **Gérald Grenier**
Téléphone : (204) 744-2243
Télécopieur : (204) 248-2371

École Saint-Lazare
Dir. : **Lorraine Tremblay**
Téléphone : (204) 683-2251
Télécopieur : (204) 683-2546

Région SUD

École Sainte-Agathe
Dir. : **Pauline Gagné**
Téléphone : (204) 882-2275
Télécopieur : (204) 882-2327

École élémentaire Saint-Jean-Baptiste
Dir. : **Bernard Gagné**
Téléphone : (204) 758-3526
Télécopieur : (204) 758-3251

Collège Saint-Jean-Baptiste
Dir. : **Roger Vermette**
Téléphone : (204) 758-3501
Télécopieur : (204) 758-3251

École communautaire Réal-Bérard
Dir. : **Daniel Faucher**
Téléphone : (204) 433-7706
Télécopieur : (204) 433-3086

Région URBAINE

École Lavallée
Dir. : **Normand Boisvert**
Dir. ad. : Simone Druwé
Téléphone : (204) 255-2081
Télécopieur : (204) 257-2545

École Lacerte
Dir. : **Georges Druwé**
Dir. ad. : Lefco Doche
Téléphone : (204) 256-4384
Télécopieur : (204) 254-7855

École Taché
Dir. : **Renée-France Labossière**
Téléphone : (204) 233-8735
Télécopieur : (204) 235-0321

Collège Louis-Riel
Dir. : **Léo Robert**
Dir. ad. : Monique Fisette
Téléphone : (204) 237-8927
Télécopieur : (204) 235-0139

École Précieux-Sang
Dir. : **Michel McDonald**
Dir. ad. : Alexis Bertrand
Téléphone : (204) 233-4327
Télécopieur : (204) 233-9109

REEÉR · REÉR · REÉR · REÉR · REÉR · REÉR · REÉR · REÉR

Regardez-ça de près...
Il y a du nouveau!

VOUS POURRIEZ GAGNER 10 000 $

EN INTÉRÊT SUR VOTRE COTISATION À VOTRE REÉR



RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION

1. En cotisant à votre compte REÉR vous courez la chance de doubler votre placement en vous méritant 100 % d'intérêt pendant un an , jusqu'à concurrence de 10 000 $. Vous recevrez un bon de participation pour une première contribution de 500 $ à 5 000 $ et un autre bon pour chaque tranche additionnelle de 5 000 $. Vous devez déposer vos bons dans l'une des boîtes prévues à cet effet dans les caisses populaires participantes. La cotisation à un compte REÉR peut prendre la forme d'une nouvelle cotisation (en bloc ou par versements), d'un transfert ou d'un renouvellement.

2. Le concours «Regardez-ça de près...de nouveau» débute le 2 janvier 1995 et se termine le 1er mars 1995 à l'heure de fermeture de la caisse populaire participante.

3. Un tirage sera effectué parmi tous les bulletins de participation reçus dans les caisses populaires participantes. Ce grand tirage aura lieu le 7 mars 1995 à Winnipeg à 10 heures.

4. La première personne dont le nom sera choisi lors du tirage recevra des caisses populaires du Manitoba, en intérêts, la somme équivalente à la cotisation qu'elle a versée à son compte REÉR, jusqu'à concurrence de 10 000 $. Si la personne dont le bon de participation est choisi en premier n'a cotisé que 3 000 $, par exemple, les caisses populaires du Manitoba lui remettront 3 000 $ en intérêts et cette personne disposera donc d'un total de 6 000 $ dans son compte REÉR. Immédiatement après, un deuxième bon de participation sera choisi au hasard parmi ceux des autres personnes admissibles, et ainsi de suite jusqu'à ce que la somme totale de 10 000 $ ait été attribuée.

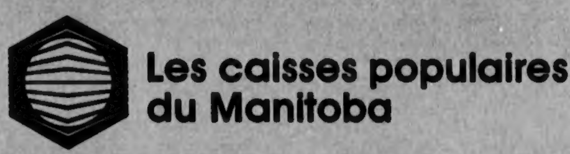
5. Durant la période de janvier à mars 1994, 5 000 personnes ont cotisé à leur compte REÉR des caisses populaires du Manitoba. Si ce nombre demeure le même en 1995, vous disposerez donc d'au moins une chance sur 5 000 de gagner le prix. Vos chances pourraient être doublées si deux tirages étaient nécessaires et même triplées si trois tirages étaient nécessaires.

6. La personne ou les personnes (si plus d'un tirage est nécessaire), dont le nom sera choisi au hasard, en seront avisées par téléphone ou lettre recommandée. Les sommes gagnées en intérêts au cours du tirage seront obligatoirement placées pour une durée d'au moins un an dans le compte REÉR auquel le gagnant ou les gagnants auront versé la cotisation qui a donné droit au(x) bon(s) de participation gagnant(s). Les caisses populaires du Manitoba déposeront les sommes gagnées dans les comptes REÉR pertinents, au plus tard le 31 mars 1995 et aux taux d'intérêt en vigueur.

7. Tous les bulletins deviendront la propriété exclusive des caisses populaires du Manitoba. Le ou les prix doivent être acceptés tels quels et ne peuvent être remplacés. En participant au concours, le gagnant ou les gagnants (si plus d'un tirage est nécessaire) autorisent les caisses populaires du Manitoba à utiliser au besoin leur nom ou leur photographie à des fins publicitaires, et ce, sans rémunération. Pour avoir droit au(x) prix, le ou les gagnants devront préalablement répondre correctement, dans un temps limité et sans aide, à une question d'ordre arithmétique qui leur sera communiquée par téléphone. Toutefois, dans le cas d'un gagnant âgé de moins de 14 ans, l'un de ses parents ou son tuteur pourra répondre à la question d'ordre arithmétique en son nom. En outre, avant d'obtenir son prix, tout gagnant devra signer les formules de quittance et d'exonération de responsabilité qui lui seront remises.

8. Vous pouvez participer à ce concours dans l'une des caisses populaires participantes du Manitoba. On ne peut être déclaré gagnant plus d'une fois dans le cadre du concours. Les bons de participation ne peuvent être transférés.

9. Le concours est ouvert à tous les résidents du Manitoba. Par contre, les personnes suivantes ne sont pas admissibles au concours : les employés de la Fédération des caisses populaires du Manitoba ou de ses caisses populaires affiliées, le conjoint et les enfants à charge de ces employés et les personnes qui habitent sous le même toit que ces employés, les membres du conseil d'administration de la Fédération des caisses populaires du Manitoba ou de ses caisses populaires affiliées, les employés de La Société d'assurance-dépôts des caisses populaires, les fournisseurs des produits et services utilisés aux fins du concours ainsi que les membres du jury.



POUR RÉDUIRE VOS IMPÔTS

On peut cotiser à son REÉR tout au long de l'année...

mais pour réclamer une déduction en 1994, on doit le faire d'ici le

1er MARS 1995

MARS 1995						
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

LE MONTANT MAXIMAL

de votre cotisation pour l'année 1995 est fixé à 18% du revenu gagné de 1994, jusqu'à concurrence de 13 500 $, moins le facteur d'équivalence (FE) figurant sur vos feuillets d'impôts sur le revenu de 1994 (T4), en plus de la somme inutilisée à laquelle vous avez droit. Si vous avez 18 ans ou plus, vous pouvez verser un excédent de 8 000 $ sans pénalité, qui pourra servir de cotisation déductible au cours des années subséquentes.

Pour plus d'information

SANS FRAIS 1-800-282-8079

(REVENU CANADA)

REÉR PAR VERSEMENTS AUTOMATIQUES

Si vous avez de la difficulté à économiser, votre caisse populaire peut vous offrir la solution conçue spécialement pour répondre à vos besoins :

- Choix du montant et de la fréquence.
- Versements hebdomadaires, bimensuels ou mensuels.
- Intérêts accumulés à l'abri de l'impôt.

ACCUMULATION DE VOTRE REÉR

COTISATION		10 ANS	20 ANS	30 ANS
ANNUELLE	MENSUELLE			
960 $	80 $	14 135 $	44 650 $	110 525 $
1 200 $	100 $	17 670 $	55 810 $	138 155 $
1 920 $	160 $	28 270 $	89 295 $	221 050 $
2 400 $	200 $	35 335 $	111 620 $	276 310 $

- Calculé sur la base de virements mensuels au taux annuel de 3% capitalisé semestriellement. À la fin de chaque année, les montants accumulés ont servi à acheter un certificat de dépôt à terme au taux de 8%, capitalisé annuellement.
- Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

5 CONSEILS DE VOTRE CAISSE POPULAIRE

#1 UN PRÊT POUR UN REÉR
peut vous être bénéfique puisque le coût du prêt est généralement compensé par les réductions d'impôts et les intérêts réalisés grâce à votre REÉR. En plus, vous pouvez utiliser votre remboursement d'impôt (s'il y a lieu) pour repayer une partie de votre prêt.

#2 EN PARTICIPANT AU REÉR DU CONJOINT
vous pourrez alors équilibrer vos revenus au moment de la retraite tout en payant moins d'impôt, année après année.

#3 EN COTISANT AU DÉBUT DE L'ANNÉE
vous accumulerez ainsi à chaque année un surplus d'intérêt appréciable. Par exemple, une cotisation annuelle de 1 000 $ faite en début d'année représente après 30 ans un supplément d'intérêt de 9 060 $.

#4 EN COTISANT À CHAQUE ANNÉE
vous bénéficierez d'une augmentation importante de votre capital à long terme. Par exemple, ne pas cotiser 1 000 $ cette année réduit de 4 660 $ la valeur de votre REÉR dans 20 ans.

#5 EN DIVERSIFIANT LES ÉCHÉANCES DE VOS REÉR
vous protégez ainsi vos épargnes contre les fluctuations des taux d'intérêt et vous obtenez un rendement supérieur (à moyen et long terme) stable.

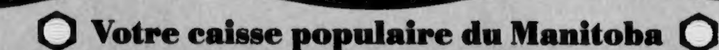
LE TEMPS PASSE....

CROISSANCE DE VOTRE REÉR

COTISATION ANNUELLE	15 ANS	25 ANS	30 ANS
1 000 $	29 325 $	78 955 $	122 345 $
2 000 $	58 650 $	157 910 $	244 690 $
5 000 $	146 620 $	394 770 $	611 730 $
10 000 $	293 240 $	789 540 $	1 223 460 $

- Services offerts dans les caisses populaires participantes et les conditions peuvent varier dans certaines caisses.
- Exemples contenus calculés en fonction d'un taux d'intérêt annuel de 8%, capitalisé annuellement.




Votre caisse populaire du Manitoba